

Lapeyrouse



Bulletin municipal
2020

Bulletin édité par

la commune de Lapeyrouse

Directrice de publication

Sabine MICHEL, maire

Rédaction

Commission communication :

*Marie-Noëlle GOUSTILLE, Julien LECLACHE,
Sabine MICHEL, Sylvain POUVARET.*

Associations

Conception et impression

Agence iCombrailles - Pionsat

Tirage

450 exemplaires

Dépôt légal à parution



Le Mot du Maire



Madame, Monsieur,

C'est avec beaucoup d'envie et de fierté que je m'adresse à vous aujourd'hui au travers de ce premier mot du maire. Il est l'occasion de vous remercier, en mon nom et en celui de tout le conseil municipal, pour la confiance que vous nous avez témoignée le 15 mars dernier. Soyez convaincus que nous sommes motivés et investis dans la mission qui est la nôtre, c'est-à-dire gérer notre commune pour la rendre attractive, agréable et chaleureuse. Cette ambition est dans la continuité des conseils municipaux élus avant nous et plus particulièrement du maire Jean Michel, qui a toujours eu à cœur de développer Lapeyrouse. Ils nous laissent aujourd'hui une commune saine économiquement et où il fait bon vivre. À nous de garder le cap et continuer à améliorer chaque jour la qualité de vie à Lapeyrouse.

Avant de revenir sur l'année écoulée, je souhaiterais avoir une pensée particulière pour Alain VIRMONT, qui s'est mobilisé durant toute la campagne électorale et qui malheureusement n'a pu aller au bout de ce projet. Il restera pour nous un exemple de courage et d'abnégation.

Cette année 2020 aura été très particulière, rythmée par les confinements et marquée par l'absence de manifestations et de moments de partage. Mais faut-il n'en retenir que ces aspects négatifs ? Pour ma part, je ne pense pas. Cette crise nous a aussi permis de nous recentrer sur l'essentiel et de nous rendre compte de la chance que nous avons. Notre commune et ses habitants ont été relativement épargnés par la maladie et les décès qui en découlent. Nous avons vécu le confinement au grand air, chacun pouvant profiter de la campagne et de ses avantages. De plus, nous avons eu accès à un service de proximité, chaque commerçant, chaque entreprise s'est adaptée pour maintenir un service de qualité malgré le contexte... alors soyons positifs, et admettons que dans cette crise que nous traversons, nous sommes privilégiés.

Bien sûr, la Covid nous a privés de nombreuses festivités et de moments conviviaux tels que la fête du 14 juillet, les commémorations ou tous les événements habituellement organisés par les associations locales. Mais, si ces moments nous ont manqué, cela est bon signe ; cela veut dire qu'ils comptent pour nous et que nous devons dès 2021 nous mobiliser ENSEMBLE pour les faire renaître. Chacun, par une idée, par son engagement au sein d'une association, par son enthousiasme est le bienvenu pour recréer une dynamique au sein de notre commune, qui passera forcément par la mise en place et la participation aux manifestations. Nous devons retrouver l'envie de construire ensemble, de se voir, d'échanger, et de concrétiser des projets.

Enfin, cette année aura encore été marquée par des actes de terrorisme atroces. Ceux-ci doivent nous rappeler que la paix est bien précaire et que nous avons tous un rôle à jouer, à notre échelle, pour la maintenir. Que ce soit entre voisins, entre écoliers, entre collègues, acceptons-nous au-delà de nos différences et apprenons à vivre ensemble.

Je finirai par une citation : «Le bonheur n'est pas dans un ciel éternellement bleu mais dans les choses les plus simples de la vie ». L'équipe municipale et moi-même, vous adressons donc nos meilleurs vœux pour 2021 et plus particulièrement une bonne santé à vous et vos proches.

L'avenir de Lapeyrouse se bâtit avec vous. Nous espérons donc pouvoir vous retrouver sereinement dès 2021, pour construire ensemble les projets de demain.

Sabine MICHEL, le maire

<i>Le Mot du Maire</i>	3
<i>Focus sur Lapeyrouse</i>	5
<i>Vie municipale</i>	6-9
<i>Projets de la commune</i>	10-17
<i>Budget</i>	18-20
<i>Réalisations</i>	21-26
<i>Remerciements</i>	27
<i>Cérémonies</i>	28-29
<i>Actualités 2020</i>	30
<i>Communauté de communes</i>	31
<i>Vie scolaire</i>	32-38
<i>Petite enfance</i>	39
<i>Vie associative et loisirs</i>	40-55
<i>Nouveaux arrivants/État civil</i>	56
<i>Services</i>	57



SAS
BARBIERO

A votre service depuis 1986

- Godet Cribleur
- Travaux sans tranchée
- Construction
 - de réseau en PEHD par soudage au électrosoudage
 - de réseau fonte et PVC
 - de regards en béton
- Transport de marchandises
- Interconnexion
- Percement de conduite en charge
- Raccordement

TRAVAUX PUBLICS, EAU & ASSAINISSEMENT

BARBIERO SAS
Rue Jean Bonnichon - ZA du Max - 03630 DESERTINES
Tel: 04 70 03 42 58 - Fax: 04 70 64 29 01
e-mail: sa.barbiero@wanadoo.fr

Focus sur Lapeyrouse

Lapeyrouse en chiffres



POPULATION

551 habitants
-1,5% en 8 ans



HABITAT

398 logements
Stabilité



FAMILLE

79 familles avec enfants
75 écoliers au RPI



SUPERFICIE

3614 ha
15 habitants/km²



ALTITUDE

523 m



VOIRIE COMMUNALE

83,580 km

Appartenance à la Communauté de communes du Pays de Saint-Éloy



La Communauté de communes du Pays de Saint-Éloy est née le 1^{er} janvier 2017, suite à la fusion des Communautés de communes de Pionsat, Cœur de Combrailles, Pays de Saint-Éloy, avec extension aux communes de Menat, Neuf-Église, Servant, Teilhet et Virlet.

Le territoire est composé de 34 communes sur une superficie de 683,5 km².

Il regroupe 16 680 habitants avec une densité de population de 24,4 habitants par km².

Nouvelle équipe municipale - 2020/2026



© Patricia Rosello

1^{er} rang de gauche à droite : Gilles CARTE, Lucie GUILLOT (3^e adjointe), Mathieu GUILLOT (1^{er} adjoint), Sabine MICHEL (Maire), Joël PERRIN (2^e adjoint), Robert JAMBRUN (4^e adjoint), Évelyne VILCHENON.

2^e rang de gauche à droite : Sylvain POUVARET, Olivier PERRIN, Angélique Meunier, Coralie TOURRET, Fanny GENEZ, Julien LECLACHE, Marie-Noëlle GOUSTILLE, Alain Virmont (décédé)

Gilles CARTE - Montmirail <i>52 ans, agriculteur</i>	Sabine MICHEL - Les Chemins <i>31 ans, ingénieur agronome</i>
Fanny GENEZ - Le Bourg <i>40 ans, commerçante</i>	Joël PERRIN - Augères <i>60 ans, retraité</i>
Marie-Noëlle GOUSTILLE - Le Vernet <i>39 ans, animatrice maison de retraite</i>	Olivier PERRIN - Le Plaix <i>41 ans, agriculteur</i>
Lucie GUILLOT - Peuchot <i>37 ans, vétérinaire</i>	Sylvain POUVARET - La Villatte <i>37 ans, chargé d'études environnement</i>
Mathieu GUILLOT - Peuchot <i>34 ans, agriculteur</i>	Robert JAMBRUN - Chez Vacher <i>60 ans, retraité</i>
Julien LECLACHE - Les Gayots <i>39 ans, technicien process</i>	Coralie TOURRET - Chantagré <i>28 ans, agricultrice</i>
Angélique MEUNIER - La Loge <i>34 ans, cuisinière maison de retraite</i>	Évelyne VILCHENON - Villargeat <i>60 ans, retraitée</i>
Alain VIRMONT - Le Créchol <i>58 ans, instituteur</i>	

Hommage à Alain Virmont



Alain,

Il est important de te dire un dernier au revoir, au nom du conseil municipal en place et des précédents, ainsi que de la part de tous les Lapeyrousiens.

Alain est né le 14 avril 1961 à Lapeyrouse, au lieu-dit Le Créchol. Deuxième d'une fratrie de 5 enfants, il est élevé par ses parents Léontine et Marcel. Ce dernier décédera lui aussi trop tôt, Alain n'ayant que 17 ans.

Elève studieux, Alain s'essaye à plusieurs disciplines. Après des études d'agronomie, de psychologie puis de géographie, il finit par passer le concours de l'École Normale en 1987 ; tout en étant surveillant afin de pouvoir financer ses études. Il débute en tant qu'instituteur à Clermont-Ferrand, puis revient sur Lapeyrouse en 2001, en tant que directeur de l'école élémentaire « La Roche » de Saint-Éloy-les-Mines. Très attaché depuis toujours à son village natal, c'est au Créchol qu'il décide de poser ses valises. En effet, depuis les années 1993, Alain s'était investi personnellement dans la rénovation et l'aménagement de la maison familiale. C'est dans cet havre de paix qu'il vivait heureux avec sa femme Nadège.

Père aimant de 4 filles, et grand-père de 2 petites filles, Alain était un homme accompli et fier de ses enfants.

Les enfants sont au cœur de son quotidien d'instituteur. Après avoir dirigé les trois écoles de la ville de Saint-Éloy-les-Mines en même temps, il termine sa carrière comme directeur de la maternelle « La Source » toujours à Saint-Éloy-les-Mines. Investi dans son travail, il est reconnu par ses collègues et apprécié des enfants.

Alain a également été très investi dans la vie de sa commune. Il est engagé au niveau associatif à Lapeyrouse, président de l'APE de 2012 à 2018, président du comité des fêtes et membre de l'amical laïque durant de nombreuses années.

En parallèle, Alain a choisi de faire partie du conseil municipal. Élu en 2001 comme conseiller, Alain a réalisé 3 mandats : 2001-2008, 2008-2014, 2014-2020 ; dont le dernier comme 1^{er} adjoint. Conseiller depuis 19 ans, adjoint depuis 6 ans, il a voulu il y a quelques mois s'engager pour devenir maire de Lapeyrouse. Il voulait s'investir pour sa commune, créer une dynamique autour de lui... toujours dans une même finalité : rendre toujours plus agréable Lapeyrouse qu'il appréciait tant. Ses soucis de santé étant déjà bien présents, il a pris la décision courageuse et responsable de laisser sa place de maire pour le bien de la commune et de rester 1^{er} adjoint.

Nous n'avons malheureusement pas eu le temps de nous retrouver ensemble, de débattre, d'échanger avec lui sur des sujets qui lui tenaient tant à cœur : l'école, l'environnement et tant d'autres choses encore. Il va nous laisser un grand vide, en effet, nous comptions sur lui, sur son expérience, ses compétences et sa sagesse pour nous guider, nous conseiller au cours de ces 6 années.

Grace à son attitude débonnaire, son calme et sa bienveillance, il savait faire passer son point de vue et faire avancer le débat. Il était un homme compétent et apprécié par tous ceux qui ont eu l'occasion de travailler avec lui. C'est cette image que l'on gardera de lui à chaque fois que nous rentrerons dans la salle de conseil municipal. Même si cette 15^e chaise restera vide, Alain sera avec nous par la pensée. Nous tenterons de nous demander, si Alain était là, qu'en penserait-il ?

Par ces quelques mots, nous souhaitons tous lui témoigner notre reconnaissance. Notre tristesse est grande, mais ce n'est rien face à celle de ses proches, ses filles, ses petites filles et bien sûr sa femme Nadège, qui l'a accompagné nuit et jour dans ce dernier combat qu'a été la maladie.

Alors à toi Nadège, et à toute ta famille Alain, je vous présente, au nom des adjoints et des conseillers municipaux, de l'ensemble des Lapeyrousiens et en mon nom personnel, mes plus vives et sincères condoléances ainsi que l'expression de toute notre sympathie.

Alain, il est temps de te quitter et de te remercier pour ton engagement et ton investissement personnel pour la commune de Lapeyrouse.

Repose en paix.

Commissions thématiques

Au début du mandat, suite à la mise en place du nouveau conseil municipal, les conseillers municipaux se sont organisés en commissions thématiques au regard de leurs envies et de leurs compétences personnelles.

Deux types de commissions sont distinguées : celles de fonctionnement interne (en vert ci-dessous) et celles de représentation extérieure (en bleu ci-dessous). Ces dernières doivent se doter d'un représentant titulaire et d'un suppléant. Les commissions permettent de réfléchir et d'avancer sur les projets en groupes restreints mais n'ont pas de pouvoir décisionnel. Elles représentent des instances de débats et de préparation des décisions du conseil municipal.

Voici la présentation des commissions au sein du conseil de Lapeyrouse :

FINANCES ET BUDGET

Sabine MICHEL
Coralie TOURRET
Olivier PERRIN

LISTE ÉLECTORALE

Sabine MICHEL
Fanny GENEZ
Angélique MEUNIER
Olivier PERRIN
Évelyne VILCHENON

TRAVAUX ET SÉCURITÉ

Mathieu GUILLOT
Robert JAMBRUN
Gilles CARTE
Julien LECLACHE
Joël PERRIN
Olivier PERRIN

JEUNESSE, SPORTS, LOISIRS, ANIMATION, PLAN D'EAU

Sabine MICHEL
Fanny GENEZ
Marie-Noëlle GOUSTILLE
Lucie GUILLOT
Julien LECLACHE
Sylvain POUVARET

SALLE DES FÊTES

Lucie GUILLOT
Coralie TOURRET

ENVIRONNEMENT, URBANISME

Sabine MICHEL
Gilles CARTE
Fanny GENEZ
Marie-Noëlle GOUSTILLE
Julien LECLACHE
Angélique MEUNIER
Sylvain POUVARET
Coralie TOURRET

BOIS

Robert JAMBRUN
Olivier PERRIN

PETITE ENFANCE

Fanny GENEZ
Angélique MEUNIER
Sylvain POUVARET
Coralie TOURRET

CORRESPONDANT DÉFENSE

Sabine MICHEL

COMMUNICATION

Sabine MICHEL
Sylvain POUVARET
Marie-Noëlle GOUSTILLE
Julien LECLACHE

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Sabine MICHEL
Fanny GENEZ
Marie-Noëlle GOUSTILLE
Lucie GUILLOT
Robert JAMBRUN
Évelyne VILCHENON

APPELS D'OFFRE

Présidente : Sabine MICHEL
Membres titulaires :
Robert JAMBRUN
Joël PERRIN
Lucie GUILLOT
Mathieu GUILLOT
Marie-Noëlle GOUSTILLE
Membres suppléants :
Gilles CARTE
Julien LECLACHE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Titulaire : Sabine MICHEL
Suppléant : Mathieu GUILLOT

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION D'EAU POTABLE (SIAEP) SIOULE ET MORGE

Titulaire : Sabine MICHEL
Titulaire : Julien LECLACHE
Suppléant : Joël PERRIN

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES (SICTOM) DES COMBRAILLES

Titulaire : Évelyne VILCHENON
Titulaire : Lucie GUILLOT

Vie municipale

SYNDICAT MIXTE D'AMÉNAGEMENT DES COMBRAILLES (SMADC)

Titulaire : Sabine MICHEL
Titulaire : Lucie GUILLOT

SERVICES D'INTÉRÊT ÉCONOMIQUE GÉNÉRAL (SIEG) DE SAINT-ÉLOY-LES- MINES

Titulaire : Joël PERRIN
Suppléant : Olivier PERRIN

ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER SMAF (EPF-SMAF)

Titulaire : Sylvain POUVARET
Suppléant : Lucie GUILLOT

SYNDICAT DE VOIRIE DE MENAT

Titulaire : Mathieu GUILLOT
Suppléant : Robert JAMBRUN

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Titulaire : Marie-Noëlle
GOUSTILLE
Évelyne VILCHENON
Suppléante : Lucie GUILLOT

Employés municipaux

Ce bulletin est également l'occasion de vous (re)présenter l'équipe salariée de la commune, qui œuvre chaque jour à son bon fonctionnement :

SECRÉTARIAT DE MAIRIE :



Marie-Laure
COLOMBET
*Secrétaire de mairie,
CDD, depuis mars 2020*



Patricia
LEYRAT
*Secrétaire de mairie,
CDD, depuis septembre 2019*

ENTRETIEN DE LA COMMUNE :



Fabrice
BEYLOT
*Adjoint technique
territorial,
CDI, depuis Septembre 2018*



Bastien
VENON
*Adjoint technique
territorial,
CDI, depuis Mai 2019*

ENTRETIEN DES LOCAUX :



Nicole
FAYOL
*Agente d'entretien,
CDI, depuis Juin 2007*

ÉCOLE :



Alexandra
POGOVZELSKI
*Agent territorial spécialisé
des écoles maternelles
CDI, depuis Novembre 2014*

Projets de la commune

Les projets de votre nouvelle équipe municipale s'inscrivent dans la continuité des chantiers menés par les précédentes équipes. Leur principal moteur est la volonté d'une dynamique locale en lien avec les autres collectivités du nord des Combrailles, pour répondre aux défis d'aujourd'hui et de demain.

Ces projets s'articulent donc autour de trois grands axes :

- *Le maintien d'un tissu rural et d'une dynamique locale*
- *L'accroissement de la vitalité économique et le développement de services de qualité*
- *La conservation du patrimoine et sa mise en valeur pour le tourisme*

Nous vous présentons ci-après le détail des actions prévues ainsi que leur état de réalisation et les perspectives pour les prochaines années. Les projets sont étudiés et réalisés à travers les commissions constituées au début du mandat. Aussi, chaque projet fait appel aux compétences de chacun des élus, dans un esprit de concertation et de co-construction, avec pour validation finale une décision du conseil municipal.

LE MAINTIEN D'UN TISSU RURAL ET D'UNE DYNAMIQUE LOCALE

Maintenir une école accueillante, fonctionnelle et inciter les inscriptions d'élèves en garantissant des services annexes : garderie et centre de loisirs de la Clé des Champs

La qualité de notre école et de l'enseignement qui y est dispensé n'est plus à démontrer. Par conséquent, on note l'arrivée et l'inscription d'enfants de communes voisines. De ce fait, une réunion a été organisée à Lapeyrouse en Juillet 2020, afin de se positionner sur les frais de scolarité avec les maires voisins. Étaient présents, les représentants des communes de Buxières-sous-Montaigut, Beaune d'Allier, La Celle, Youx, Durmignat et Moureuille. D'un commun accord, il a été décidé de trouver une équité entre communes via la mise en place de frais de scolarité pour les enfants des communes avoisinantes qui n'ont pas d'école.

Le montant est de 450 € par an et par enfant est acté pour les 6 ans à venir. Pour l'année scolaire 2020-2021, cela représente la somme de 3 150 € (soit 7 enfants). Cette somme recueillie permettra de régler une partie des charges de l'école et/ou de permettre un voyage scolaire. Comme précisé dans les réalisations, plusieurs aménagements ont été faits pour permettre d'améliorer le cadre de vie de l'école (isolation, stationnement bus). La reprise des murs de l'école est également prévue fin d'année, par l'entreprise Perrin Colas. Le montant des travaux s'élève à 2 539 €, sur lequel une subvention DETR est demandée pour 30% soit 762 € et le FIC pour 22,6% soit 573 €. L'autofinancement sera de 1 204 €.

Notre objectif pour les années à venir est de maintenir des effectifs suffisants ; cela passe par le bouche à oreille et les messages positifs sur notre RPI. Pour que l'école vive, il faut aussi une implication des parents, à travers les chantiers et événements fédérateurs de la vie scolaire, mais aussi en participant directement ou indirectement aux différentes manifestations. Pour rappel, ces manifestations sont ouvertes à tous et contribuent à financer en grande partie les sorties scolaires.



Projets de la commune

Enfin, rappelons qu'une de nos priorités sera également de maintenir le poste de cantinière de Marie-Christine, qui assure un service de qualité et des repas sains et équilibrés.

Ce sont quasiment 90% des élèves scolarisés à Lapeyrouse qui mangent chaque jour à la cantine. Les subventions allouées par la mairie sont là pour financer ce poste.

Assurer la sécurité des usagers et des écoliers via la mise en place d'une zone de ralentissement dans le bourg ou au minimum d'un système d'avertissement (panneaux)

L'axe principal du bourg n'incite pas pour l'heure les conducteurs à lever systématiquement le pied et met donc potentiellement en danger les élèves, habitants, usagers. Étant donné qu'il s'agit d'une route départementale, sa gestion est toutefois déléguée à la commune. Des premiers devis ont été sollicités par la commune en vue de réaménager la traversée du bourg, notamment au niveau de l'école, de la mairie et du Bruges.

Plusieurs propositions sont faites: ralentisseurs, zones à 30, bonhommes fluos pour prévenir aux abords des écoles... Une rencontre sur place est prévue afin de définir l'aménagement le plus adapté. Une partie des équipements pourront être pris en charge par le fond des amendes de police.

Nous espérons pouvoir mettre en œuvre ce chantier dès 2021.

Rassembler les citoyens et fédérer les associations autour d'espaces de vie commune et de projets innovants et rassembleurs : sport, culture, nature...

La précédente équipe municipale avait initié la démarche d'une étude de faisabilité pour aménager un espace de vie commune pour les associations sous la salle des fêtes.

Un projet avait été constitué et des subventions demandées. La nouvelle équipe, après une étude du projet, n'a pas trouvé opportun de le réaliser. Bien que le projet en lui-même était subventionné pour partie, les charges de fonctionnement qui en auraient découlé auraient été importantes en rapport à l'utilité. Il aurait fallu encore des frais de chauffage, d'électricité, de ménage ... on dit souvent que sur ce type de projet, les frais annuels de fonctionnement représentent 30 % de l'investissement. L'équipe municipale n'est pas fermée à un projet de salle commune des associations, mais cela doit être réfléchi avec un prévisionnel d'utilisation, des modalités de gestion de l'espace commun défini ... Au plaisir de rediscuter avec les présidents d'associations sur ce sujet et plus largement sur la vie locale.

En effet, nous souhaitons recréer une fête

patronale, afin que chacun puisse se retrouver et que nous fassions connaître notre commune en dehors de ses frontières. Pour cela, nous voulons qu'une dynamique collective s'engage avec les associations, et tous les Lapeyrousiens motivés. Une réunion sera organisée en début d'année (selon le contexte sanitaire) afin de caler une date, une thématique, les animations...

Nous avons besoin après deux confinements, de nous retrouver, de partager et de passer du bon temps au sein de notre commune. En espérant vous compter nombreux pour relancer la fête de Lapeyrouse !

Toujours dans l'idée de dynamiser la commune, l'année 2020 a été l'occasion d'échanger avec la Clé des Champs en vue de monter un projet d'envergure. Dans le cadre du budget écocitoyen du département du Puy-de-Dôme, la Clé des Champs a déposé, avec le soutien de la commune de Lapeyrouse et de Montaigut-en-Combraille, un projet nommé « Ramène ta pomme ». Ce projet multipartenarial, associant

Projets de la commune

LA CLÉ DES CHAMPS
Réseau de Vie Sociale

APPEL A LA POPULATION
INVENTAIRE PARTICIPATIF DE FRUITS
sur les communes de Lapeyrouse et
Montaigut-en-Combraille

D'octobre à décembre 2020

COMMENT PARTICIPER ?

- 1) Cueillir entre 5 et 10 fruits mûrs, non-abîmés et/ou prendre des photos des fruits et des arbres ;
- 2) Localiser l'arbre ou les arbres au lieu-dit
- 3) Renseigner des informations complémentaires : nom de la variété connu, nom patois, date de floraison, conservation, usages culinaires, origine de l'arbre...
- 4) Apporter toutes ces infos dans les points relais

POURQUOI PARTICIPER ?

- 1) Connaître le patrimoine fruitier
- 2) Conserver des variétés locales
- 3) Partager et échanger

POINTS RELAIS

- Mairies de Lapeyrouse et de Montaigut-en-Combraille
- La Clé des Champs
 - au bourg - Lapeyrouse
 - à l'école de Montaigut (garderie)
 - par mail : lacladeschamps.loisirs@gmail.com

Plus d'infos : 04 73 52 09 55 / 06 33 13 50 17
Et pour en savoir plus
<http://www.auvergne.fr/m/anim/forums-de-vie-sociale-et-varietes-fruitieres-traditionnelles>

En partenariat avec :

aussi le Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne et l'Association Sucré Vert, a pour but principal de créer du lien social intergénérationnel autour de la thématique des variétés fruitières locales, avec pour finalité la plantation de 100 arbres fruitiers sur chacune des deux communes. Plusieurs actions sont prévues : animations, chantiers participatifs de plantation d'arbres, pressage de jus, inventaire des variétés, conférences, formations...

Le projet a été retenu parmi les 143 projets pour concourir à un vote participatif à l'automne : malheureusement il n'a pas été lauréat sur notre canton. Cependant, la Clé des Champs, toujours avec le soutien des communes, souhaite mobiliser d'autres financements pour mener à bien le projet dans les années à venir (financement participatif...). Nous avons à cœur notamment de mener à bien l'action 1 arbre/1 enfant, afin que chaque enfant de la commune puisse être parrain d'un arbre fruitier... *À suivre...*

Proposer une permanence informatique pour l'accompagnement aux démarches administratives

Notre souhait est de mettre à disposition des habitants, des solutions pour réaliser leurs démarches administratives en ligne. Nous réfléchissons aux modalités de mise en œuvre. En parallèle, des cours sont donnés pour les personnes souhaitant se sensibiliser à l'informatique via la Clé des Champs ou encore par le CLIC.

Le CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination en Gérontologie) Riom Limagne Combrailles propose des permanences

informatiques les mardis de 14h à 16h et les vendredis de 9h à 11h. Mais pas uniquement, les activités à destination des seniors sont plus larges. Un tableau récapitulatif vous est proposé avec les horaires et thématiques. Si vous êtes intéressés, nous vous invitons dès à présent à contacter Anne Glary au 06.70.03.35.62 ou par e-mail : anne.glary@clic-riom.fr. Vous pouvez également vous faire connaître auprès de la mairie, en vous inscrivant au secrétariat.

ATELIERS SANTE
EN UN CLIC VIA SKYPE

Pour vous inscrire, envoyez les informations suivantes par mail :

- votre nom, prénom, téléphone, année de naissance
- pseudo/identifiant Skype, séances(s) choisie(s)

lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi	dimanche
GYM DOUCE 9h-10h avec Cathy	GYM DOUCE 9h-10h avec Cathy	GYM DOUCE 9h-10h avec Cathy	AUTO-MASSAGE 8h45 - 9h45 avec Myriam	INFORMATIQUE 10h-11h avec Harmonie en décembre		
AUTO-MASSAGE 10h-11h avec Myriam	AUTO-MASSAGE 10h-11h avec Myriam		SOPHROLOGIE 10h-11h avec Sandrine	GYM DOUCE 14h30-15h30 avec Cathy		SOPHROLOGIE 14h-15h avec Valérie
SOPHROLOGIE 14h-15h avec Isabelle	SOPHROLOGIE 15h-16h avec Catherine		JEUX DE MOTS, DE LETTRES ET D'ÉCRITURE 17h30-19h avec Marie-Ange	BIEN-ÊTRE (sommeil, stress, cohérence cardiaque...) 16h-18h avec Isabelle		

Projets de la commune

L'ACCROISSEMENT DE LA VITALITÉ ÉCONOMIQUE ET LE DÉVELOPPEMENT DE SERVICES DE QUALITÉ

Conserver et développer le dynamisme économique et commercial du bourg au travers des commerces de proximité : multiple rural / dépôt de pain / pompe à carburants et garagiste / poste / marché de producteurs

Afin de rendre toujours plus accueillant le multiple rural, commerce dynamisant le centre-bourg, la commune a mobilisé des financements pour restaurer la façade du garage.

Les murs vont être crépis par l'entreprise Perrin Colas. Le montant des travaux est estimé à 7 268 € et des subventions ont été demandées auprès de la DETR pour 30 % pour 2 180 €. Ces travaux seront engagés durant l'hiver.

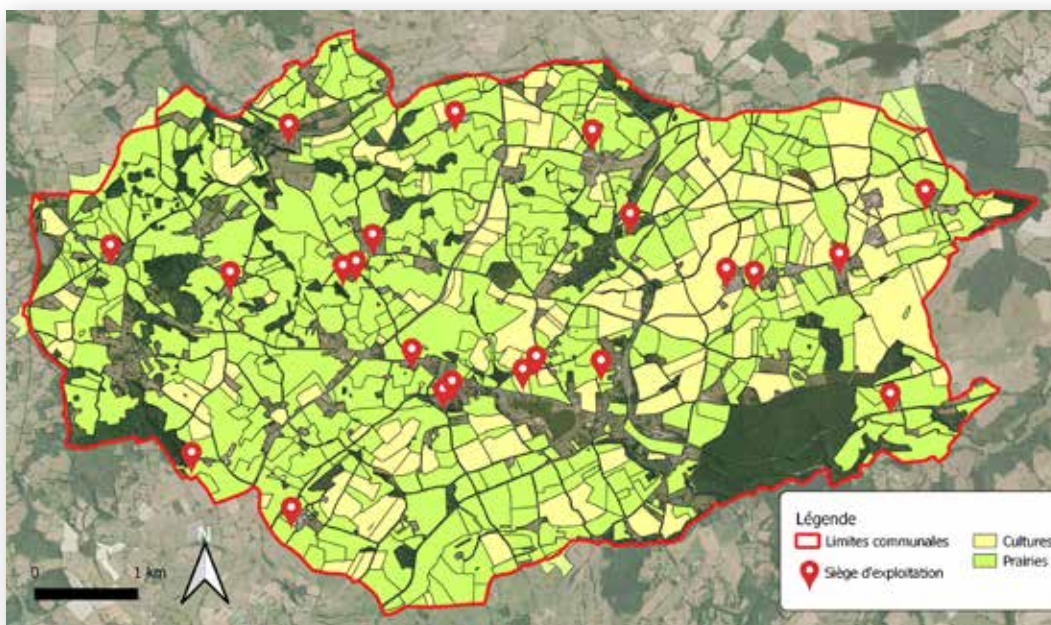
Conserver et soutenir l'économie agricole en assurant le bon état des infrastructures issues du remembrement (chemins, accès aux parcelles, voiries, curage des fossés ...)

Nous avons sur notre commune 22 exploitations agricoles, majoritairement spécialisées en bovin viande. Cependant, on peut se réjouir de la diversité sur notre territoire communal avec des ovins, des cultures, des porcs, des volailles mais aussi du maraîchage et même de la spiruline. L'agriculture à Lapeyrouse, c'est 2 726 ha de SAU (Surface Agricole Utilisée) répartis entre 1 990 ha en prairies permanentes (73 %) et 738 ha de cultures (27 %).

L'agriculture est omniprésente à Lapeyrouse, et permet au paysage d'être ouvert et entretenu. Un de nos objectifs est donc de conserver et développer cette activité agricole. À titre indicatif, un recensement agricole devrait avoir lieu en 2021, il nous permettra

de mettre en lumière, le poids de l'agriculture sur nos territoires ruraux et l'importance de les conserver. Pour cela, nous pourrions nous appuyer sur la communauté de communes et le SMADC. Ces structures ont travaillé sur les questions de transmission d'exploitations par exemple.

Au cours du mandat, nous souhaitons travailler sur la valorisation des produits locaux, via la mise en place d'un magasin de producteurs et/ou des solutions pour favoriser la vente directe mais aussi la transformation des produits. Des exploitations sont déjà engagées et vous pourrez trouver leurs coordonnées sur le site internet de la commune en cours de remaniement.



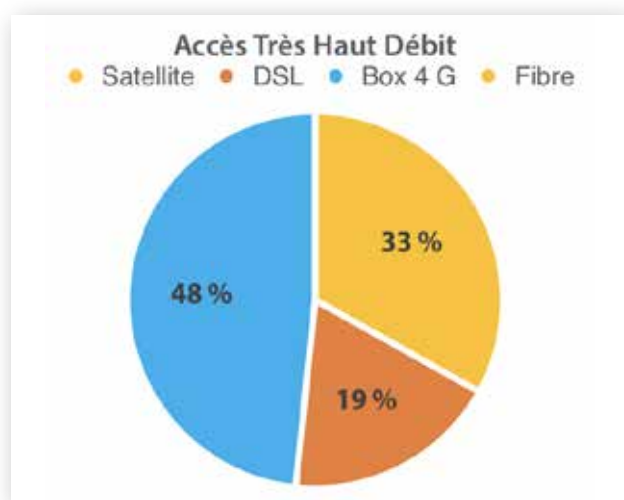
Exploitations agricoles sur la commune de Lapeyrouse

Projets de la commune

Impulser une demande forte pour la couverture téléphonique (internet et mobile très haut-débit) pour favoriser l'installation de nouvelles entreprises ou activités en télétravail

Compte tenu de la crise sanitaire liée à la pandémie à covid-19 en 2020, le télétravail s'est fortement démocratisé dans notre pays et la nécessité d'avoir un réseau plus performant se fait ressentir. L'équipe travaillera à développer cela en lien avec les opérateurs téléphoniques dans les années à venir.

En attendant, nous avons réalisé un état des lieux sur l'accès internet et la fibre, sur la commune de Lapeyrouse.



Comme vous le voyez sur le graphique, aucun foyer ne pourra avoir accès à la fibre. Il faudra nécessairement mobiliser d'autres technologies telles que :

- **La DSL** : réseau internet en cuivre classique qui montera en puissance du fait d'un moins grand nombre d'utilisateurs sur la bande passante et un renouvellement des infrastructures

- **La Box 4G** : utilise le réseau mobile 4G pour obtenir une puissance supérieure à 30M/s. Cela revient au même que l'utilisation de son téléphone comme modem avec un partage de connexion (la carte SIM est dans la box).

- **Le satellite** : le signal permettant la connexion à internet est transmis par satellite. Pour en profiter, il faut être équipé d'une parabole pour réceptionner le signal. Cette technologie permet des débits de 20 Mbits/s en descendant et 4 Mbits/s en remontant. Dès 2021, des satellites de nouvelles générations apporteront du très haut débit de plus de 30 Mbits/s.

Bon à savoir : La Régie Auvergne Numérique prend en charge le coût du kit satellite et de son installation à hauteur de 600€ TTC maximum. Pour cela il faut que les conditions soient remplies : kit implanté dans la région Auvergne, la ligne d'habitation n'est pas éligible à une offre permettant un accès internet de 8 Mbits/s d'ici le 31/07/2021, limité à une participation par utilisateur final et adresse physique, le kit est attaché à l'habitation et non déménageable.

Les opérateurs satellite sont Europasat, Nordnet, Numerisat, Ozone.

Contacts :

Régie Auvergne Numérique :

frederic.muller2@auvergnerhonealpes.fr

Sous-préfet en charge déploiement THD :

etienne.kalalo@puy-de-dome.gouv.fr

Se mobiliser auprès du SICTOM pour promouvoir le tri sélectif

Un des objectifs de l'équipe est de faciliter et promouvoir le tri sélectif plus largement à l'échelle de la commune. En effet, actuellement un unique point de recyclage existe, vers le plan d'eau et un point verre vers le stade. Cela est insuffisant, nous œuvrerons donc au travers

du SICTOM des Combrailles, pour impulser une nouvelle dynamique. Des animations dans les écoles ou à la Clé des Champs pourront également être organisées pour sensibiliser les enfants au tri.

Projets de la commune

Dans l'idée d'aller vers plus de recyclage et moins de déchets à la poubelle, le SICTOM des Combrailles propose à des tarifs préférentiels des composteurs individuels de jardin.

Pour toute commande, vous adresser au **04.73.85.95.74** ou sur internet : <https://www.valtom63.fr/composteur/>



LA CONSERVATION DU PATRIMOINE ET SA MISE EN VALEUR POUR LE TOURISME

Mettre aux normes les étangs et les réaménager : Plans d'eau des Marins et d'Augères

Un des premiers chantiers importants de notre équipe est la remise aux normes du plan d'eau ainsi qu'une réflexion concernant son aménagement. La commission Jeunesse, Sports, Loisirs, Animation s'est notamment emparée du dossier. Plusieurs axes principaux ont été traités :

• La surveillance de la baignade au plan d'eau des Marins

Le fait d'avoir deux plages aménagées (tables, sable, toilettes à proximité...) implique réglementairement de mettre en place une baignade surveillée pendant les périodes d'affluence. La seule inscription « baignade non surveillée » ne suffit pas. Nous avons donc choisi de surveiller la baignade. Au-delà de l'aspect réglementaire, cela apporte un service supplémentaire aux familles, et nous avons eu de nombreux retours positifs. Les grands-parents, par exemple, sont rassurés d'avoir un maître-nageur sur place.

Ainsi, deux embauches de surveillants diplômés ont été réalisées afin d'assurer le service sur la période de baignade du 7 juillet au 30 août (période plus courte cette année à cause du développement de cyanobactéries au 10 août). Les deux personnes ont surveillé la plage principale (vers le snack) alternativement de 13h à 18h30 du mardi au dimanche. En parallèle, du matériel a été acquis pour accompagner cette surveillance : lignes de flotteurs, bouées,.. pour un montant de 1 554€. Cet investissement servira sur le long terme.



Projets de la commune

• La mise aux normes environnementales des deux plans d'eau

Depuis 2019, les réglementations liées aux plans d'eau se sont durcies ; c'est pourquoi de nouvelles obligations nous incombent sur les 2 sites. Dans un premier temps, il nous a été demandé de mettre en dérivation le plan d'eau, ce qui n'est pas réaliste, compte tenu de sa conformation et du coût engendré. Des mesures compensatrices ont donc été émises au travers du débusage des deux cours d'eau qui alimentent le plan d'eau en amont. La remise à l'air libre des deux ruisseaux permettra de retrouver un équilibre plus naturel. Ils seront équipés de passerelles et des panneaux pédagogiques, pourront aussi être mis en place.

Ces aménagements s'inscrivent dans un travail de réflexion plus large de réaménagement global du plan d'eau. En effet les plages, les rondins, la buvette ont fait leur temps et montrent quelques signes de fatigue. C'est pourquoi l'objectif est de redonner un nouveau souffle à ce site touristique, via la mise en place de nouveaux services, aménagements tels qu'une terrasse, des pontons, un parcours de santé, une tyrolienne, des accès handicapés... Tout ceci ne sont que des propositions issues du comité de pilotage qui s'est tenu le 5 octobre 2020, rassemblant les différents acteurs et usagers du site (camping, promeneurs, pêcheurs, Clé des Champs...). La commune est accompagnée sur ce projet par un architecte de la CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) et le technicien rivière du Contrat territorial Sioule. Au-delà de l'aménagement

touristique, il sera important de travailler sur un l'aspect paysager (notamment des plantations d'arbres) et naturel du site.

Ces idées ne sont en aucun cas définitives, et nous sommes bien-sûr ouverts à toutes propositions. Alors n'hésitez pas à nous les soumettre.

Des subventions seront demandées pour tenter de financer ce projet au maximum : plan régional Contrat Ambition Région, le contrat de ruralité ainsi que tous les dispositifs habituels : DETR, LEADER.

Le plan d'eau d'Augères n'est pas en reste pour ce qui est des obligations réglementaires. En effet, ce dernier n'est plus aux normes car il doit être doté d'un moine hydraulique, en vue de faciliter les vidanges, la gestion du niveau d'eau et de restituer une eau plus froide à l'aval bénéfique au cours d'eau. Des devis ont été demandés en vue de se mettre aux normes sur cet étang.

Enfin, la DREAL, en charge de l'aspect hydraulique du site et de la gestion du barrage, nous oblige à des travaux d'aménagement sur le déversoir du plan d'eau pour répondre aux recommandations liées aux crues millénaires (et non centenales). Globalement, il est prévu de casser l'angle droit et de favoriser un accès arrondi de l'eau vers le fossé. Une étude est en cours de réalisation avec le bureau d'études SOMIVAL. Des devis seront réalisés et les travaux pourront commencer au printemps 2021. Une demande de subventions a été faite à la région au travers du dispositif Bonus Relance pour une prise en charge à hauteur de 50% du montant des travaux.



Projets de la commune

Moderniser le site internet pour faire connaître la commune et ses événements

Le site actuel devenant vieillissant et au regard des projets lancés par l'équipe, il nous paraissait important de mettre à jour ce site, de façon à être toujours plus attractifs et proposer une offre de services et d'actualités reflet de notre dynamique.

L'entreprise Coqpit, spécialisée en création de sites internet à Clermont-Ferrand, a été retenue pour créer le nouveau site internet de la commune. Le chantier a été ouvert à l'automne, au sein de la commission Communication, en lien avec M. Jean Colas,

administrateur de l'ancien site internet. Le site internet devrait voir le jour au premier trimestre 2020. Il sera mis à jour régulièrement bénévolement par M. Jean Colas, que l'équipe municipale souhaite au passage remercier pour sa disponibilité et ses propositions.

En parallèle, l'équipe souhaite plus largement communiquer sur la commune : voilà pourquoi une page Facebook a été créée et permet d'informer le public des actualités.



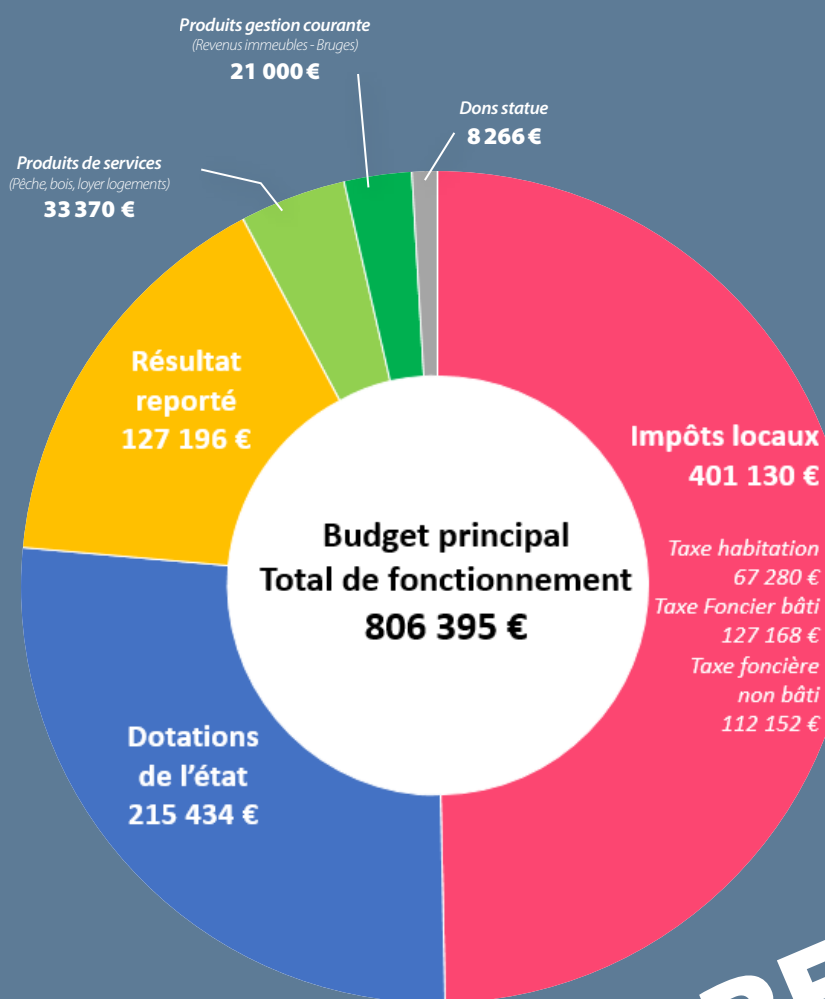
Aménager le cimetière

Suite à plusieurs demandes, le conseil municipal a statué pour la mise en place d'un jardin du souvenir afin que les cendres puissent être répandues et que les gens qui le souhaitent puissent se recueillir en ce lieu. Il sera composé d'une stèle à proximité du columbarium. Cet aménagement est prévu pour 2021.

Répertorier les chemins et créer un guide de randonnées accessible à tous

Un premier travail de recensement des chemins devra être initié en 2021, permettant de dresser un bilan cartographique. Il servira à l'avenir à réaliser un guide de randonnées sur la commune.

Budget : FONCTIONNEMENT

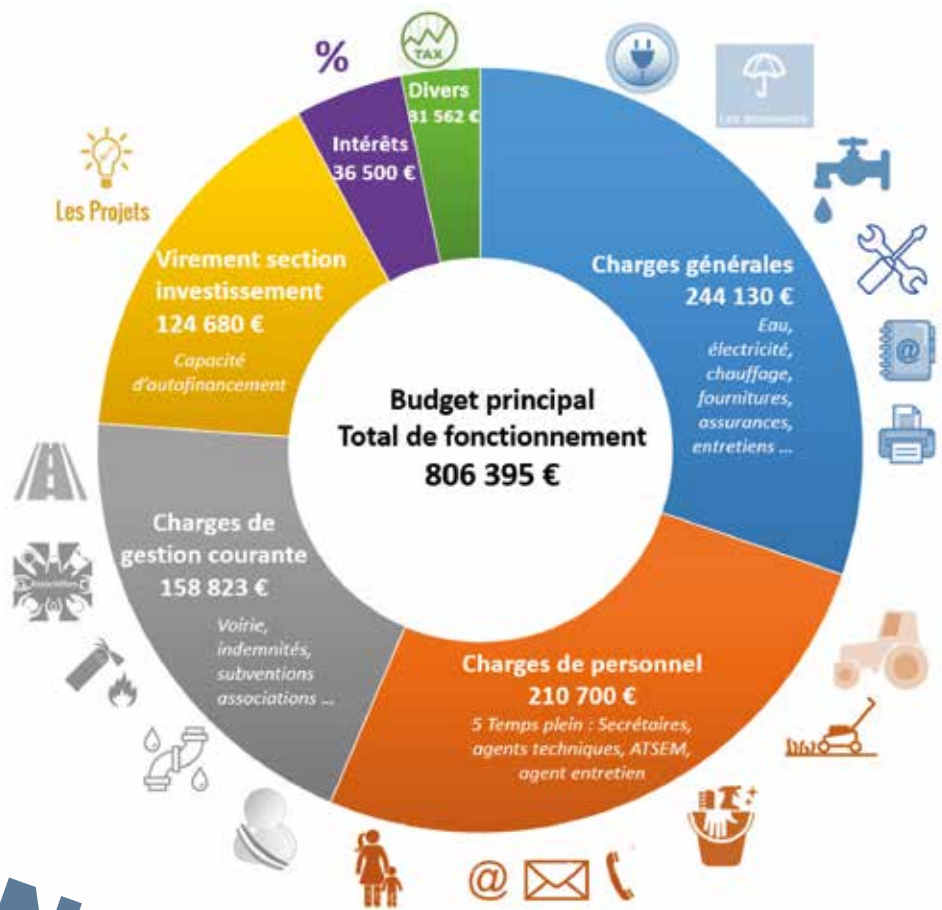


RECETTES

NATURE DES TAXES	TOTAL	COMMUNE	CC* DU PAYS DE SAINT-ÉLOY	DÉPARTEMENT	RÉGION	TAXE SPÉCIALE ÉQUIPEMENT	TAXES ANNEXES
TAXE HABITATION	122 220 €	68 872 €	52 686 €			662 €	
TAXE FONCIÈRE PROPRIÉTÉS BATIES	237 623 €	126 963 €	11 818 €	98 032 €		810 €	
TAXE ORDURES MÉNAGÈRES	84 431 €		84 431 €				
TAXE FONCIÈRE PROPRIÉTÉS NON BÂTIÈS	151 356 €	112 161 €	4 020 €			27 €	35 148 € <i>Chambre Agriculture</i>
TAXE ADDITIONNELLE AU FONCIER NON BÂTI	1 489 €		1 489 €				
COTISATION FONCIÈRE ENTREPRISES	16 236 €		14 770 €			342 €	1 124 €
IFER	11 179 €		3 627 €	2 511 €	5 041 €		
CVAE	33 912 €		8 985 €	7 971 €	16 956 €		
TOTAL	658 446 €	307 996 €	181 826 €	108 514 €	21 997 €	1 841 €	1 124 €

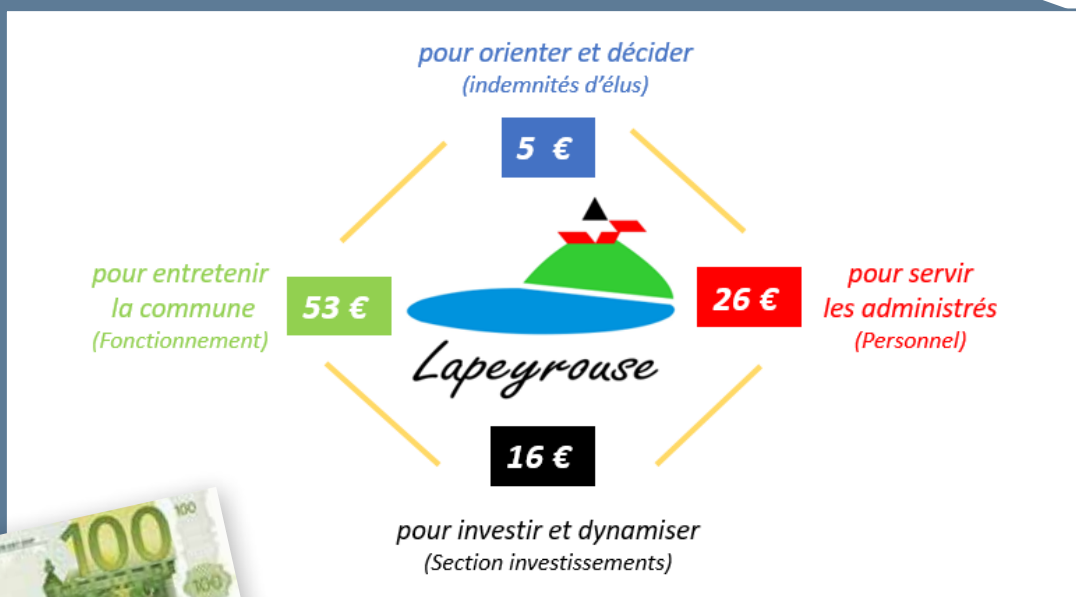
* CC : Communauté de communes

Budget : FONCTIONNEMENT

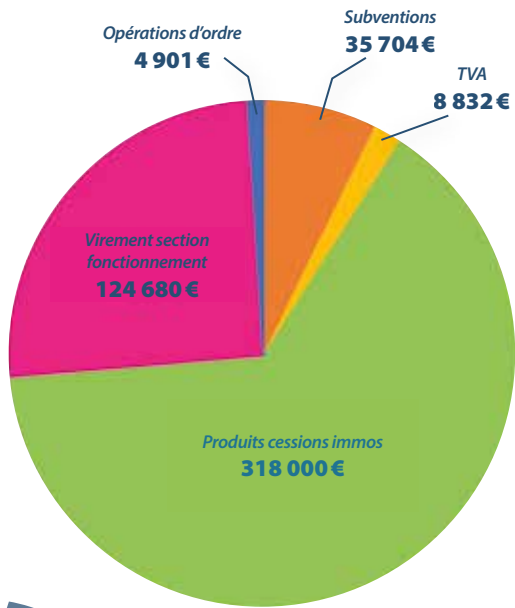


DÉPENSES

Utilisation
du budget de fonctionnement
pour 100 € dépensés...



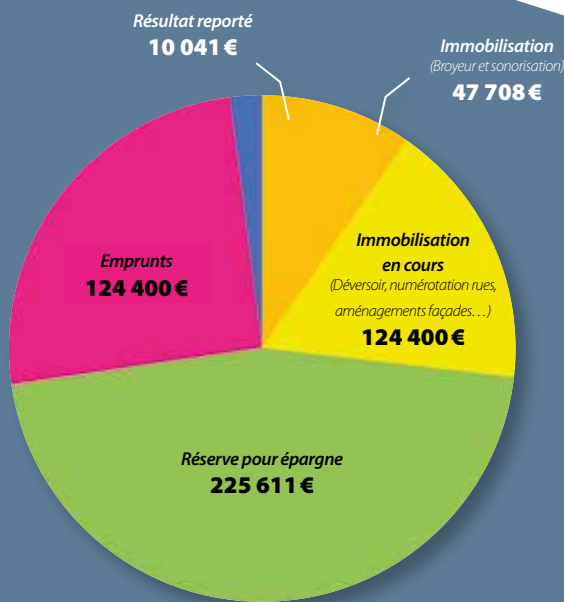
Budget : INVESTISSEMENT



Recette exceptionnelle : Vente du camping des Marins

La vente du camping des Marins, pour 318 000€ (265 000€ pour l'ensemble immobilier et 53 000€ pour le fonds de commerce), constitue pour l'instant un produit de cession d'un bien immobilisé. Les biens ont été décapitalisés, donc sortis du capital de la commune, et permettent donc d'avoir un excédent de trésorerie sur le budget communal. Cette somme pourra être épargnée, réinvestie pour de nouveaux projets et acquisitions, et servira de marge de sécurité ou fonds de roulement. Cette vente est un des éléments qui explique que le budget communal de Lapeyrouse est sain. Nous avons 222€ de capacité d'autofinancement par habitant à Lapeyrouse contre 179€ pour les communes de 500 à 1 000 habitants en France. Cela est très positif !

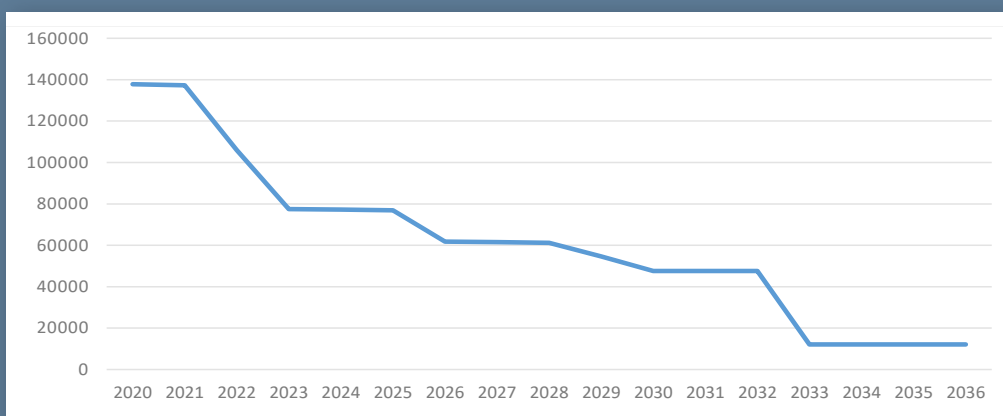
RECETTES



DÉPENSES

Compactage de 4 prêts et révision des taux par le Crédit Agricole
→ Economie de 32 175 €

	Capital restant dû	Taux moyen payé	Intérêts restants dus	Total décaissement
Avant compactage	371 011 €	3,067 %	92 140 €	463 151 €
Après compactage	411 901 €	0,539 %	13 472 €	430 976 €



Évolution des remboursements d'emprunts

Inauguration de la statue

La statue de « La liberté guidant le peuple » (selon Delacroix – 1830), située sur le rond-point du plan d'eau, a été inaugurée le samedi 14 mars. La sculptrice Sylvie Derely, la galeriste Florence Beaulieu ainsi que les élus, Jean-Pierre Bacquet et Alain Néri, étaient présents, autour de Jean Michel. Ce dernier a renouvelé ses remerciements aux nombreux donateurs, sans qui ce projet n'aurait pu voir le jour.



Merci également à l'entreprise Perrin Colas qui s'est chargée gratuitement de la mise en place de la statue, chantier périlleux mais réussi sans encombres.



Le financement de cet ouvrage a été permis par 32485€ de donation (voir bulletin 2019), des subventions de l'État pour 19072€, de la



Région pour 10000€ et du Département pour 5700€. La commune a pris le reste à charge ainsi que la pose de l'éclairage.

Le semis d'une jachère fleurie n'a pas résisté à la sécheresse de cette année, c'est pourquoi un engazonnement et fleurissement à partir de vivaces (rosiers) est prévu pour le printemps.



Isolation des bâtiments communaux

Dans le cadre des Contrats d'Économie d'Énergie (CEE), le calorifugeage et l'isolation de la mairie et de l'école ont été réalisés par l'entreprise Energy de France. Le coût est pris en charge entièrement par le groupe TOTAL Direct Énergie, pour un total de 26 900€. En plus de la gratuité des travaux, cela nous permettra des économies de chauffage.



Afin de pouvoir réaliser ces travaux, il a été nécessaire de nettoyer le grenier de l'école dans lequel étaient entassés depuis 40 ans les livres, mobiliers, matériel informatique

obsolète. Merci aux parents d'élèves et au directeur de l'école pour leur mobilisation et leurs bras costauds. Au total : 3 remorques de cartons et papiers, et 2 camions pour la déchetterie.



Toujours pour l'école, un emplacement a été matérialisé au sol afin que le bus scolaire puisse stationner matin et soir. Merci aux parents d'élèves de respecter ce zonage et ne pas se garer le long de la route. Le manque de visibilité pourrait générer des accidents.

Acquisition de matériel

Aménagement de la salle des fêtes avec l'installation de matériels de sonorisation et vidéo. C'est l'entreprise STS qui a été choisie pour ces travaux, qui ont été assurés au mois de Novembre. Le montant de l'installation est de 17 237,88€.



Renouvellement du broyeur de haies à l'automne 2020, l'ancien étant au bout du rouleau. Après plusieurs devis, c'est l'entreprise NOREMAT, spécialisée en épaveuse, qui a été retenue pour son gage de qualité et son service après-vente fiable et disponible. Le montant de l'investissement est de 35 400€ auquel il faut déduire la reprise de l'ancien matériel pour 5 300€. À Fabrice et Bastien d'en faire bon usage maintenant.



Réalisations

Acquisition de matériel (suite)

Pour la partie secrétariat, nous avons acheté un nouvel ordinateur pour que chaque secrétaire ait un poste de travail. Cela permet un gain de temps dans le traitement des demandes et informations. Le matériel informatique a été fourni et installé par la société ABICOM pour un montant de 2018€. Merci au SMAD des Combrailles pour leur aide pour l'appel d'offres.



Adressage postal

L'ancien conseil municipal a lancé un projet d'adressage courant 2018, afin que chacun puisse avoir une adresse complète (nom de voie et numéro) pour favoriser l'accès aux secours, livreurs et autres services. Actuellement en phase de concertation sur la dénomination de toutes les voies (routes, rues, impasses, chemins...), avec les services

de la poste et trois élus du conseil municipal ; nous espérons une mise en place pour le début d'année 2021. Vous serez alors informés de votre nouvelle adresse et de toutes les démarches à entreprendre (modification des coordonnées aux divers organismes publics et privés). Le conseil municipal met tout en œuvre pour conserver, autant que possible, les noms historiques des hameaux et des lieux-dits.

Installations des illuminations de Noël

Cette année, les illuminations de Noël seront installées par les employés communaux et l'entreprise locale ACTIV'TOIT, via une location de télescopique avec chauffeur. Cela permettra d'économiser plus de 1 000€ sur le montage et le démontage et de faire travailler les entreprises locales.





Récupération du ballast de la SNCF

Suite à des discussions avec la SNCF, un accord a été trouvé pour récupérer gratuitement l'ancien ballast présent sur les voies de la gare de Lapeyrouse. Le transfert de marchandise a été assuré pour partie par les agriculteurs de la commune et avoisinants. Ces derniers ont donc été remerciés avec 2 remorques de ballast chacun. L'ensemble du ballast est stocké à la Loge, au point propre et sera utilisé pour boucher les trous dans les chemins. Cela limitera les achats extérieurs.

Entretien de la voirie

Les travaux 2019, définis par l'ancien conseil municipal, ont été finalisés sur 2020 avec la seconde couche sur la route de Bonfond, le village du Plaix, du pont de la Faye jusqu'au carrefour de chez Thévenin et de la maison Daffix, une patte d'oie dans le village du Vernet, l'empierrement sur le chemin de Laval, le chemin passant devant l'étang Tremelet ainsi que le chemin des Bruyères. Le suivi des routes a été réalisé par le SIV de Menat et les élus de la commission afin de

définir le prochain plan de voirie pour les trois années à venir. L'ensemble des travaux est estimé à 318 939€ sur 3 ans. Au-delà des routes, il sera inclus le goudronnage de l'allée au sein du nouveau cimetière.

Une demande de subventions a été faite auprès du Conseil Départemental - FIC pour 22,6% et de la DETR pour 30%. Ces travaux seront réalisés et réglés en 3 tranches soit 50 000€ / an environ. La voirie constitue un poste majeur du budget de la commune mais il est inévitable.

Vente du Camping des Marins

Après plusieurs années de mise en gérance du camping, avec des résultats aléatoires, l'ancien conseil municipal a fait le choix de mettre à la vente le camping des Marins. La commune reste propriétaire du plan d'eau et de la buvette bien sûr. Après une expertise par les domaines, le prix de vente a été fixé à 318 000€.

L'acquisition s'est faite en 2 temps : la SCI AYA, représentée par Patrick et Nicole Bonnardel, s'est portée acquéreur pour l'ensemble immobilier « Les Marins » pour 265 000€ ; tandis que la société BKDIXE constituée par M. Kolly Benjamin et Mme Bonnardel Charline a investi dans le fonds de commerce pour 53 000€.

Tous issus d'une même famille, ils gèrent le camping collectivement. Une présentation de leur activité et des aménagements opérés au camping est faite plus loin dans le bulletin.

Pour ce qui est de la buvette, une location est faite entre la commune et la société BKDIXE pour un montant annuel de 3 000€ (+/- un pourcentage sur le chiffre d'affaires).

Merci à eux pour leur investissement et leur bonne humeur.



Réalisations

Empoisonnement

Un empoisonnement a eu lieu au plan d'eau des Marins et d'Augères, avec 100 kg de truites arc-en-ciel et 15 kg de grosses truites. Elles sont réparties pour moitié entre les deux étangs. C'est la pisciculture Mignon de Pontaurum qui s'en est chargée avec l'aide des employés communaux et sous l'œil de passionnés.



Gestion de la crise sanitaire COVID 19

Au cours des deux confinements liés à la crise sanitaire COVID 19, les services ont été maintenus au maximum afin de ne pas pénaliser les usagers. Merci à tous les employés municipaux pour leur engagement et leur présence. Des masques ont été achetés par l'ancien conseil municipal, pour un montant de 4910,80€. Une subvention de 1495€ sera allouée, ce qui porte le reste à charge à hauteur de 3415€. Ces derniers ont été distribués à deux reprises mais il en reste encore beaucoup. Vous pouvez donc venir en retirer à la mairie, et nous en distribuerons en même temps que le bulletin.

Enfin, nous souhaitons saluer le travail fait par l'équipe enseignante du RPI lors du confinement de mars à mai. Un échange a été maintenu avec tous les enfants, le travail a été réalisé à distance avec la mise en place de classes virtuelles de la GS au CE2 et l'envoi de documents par mail à l'ensemble des classes. Cela a évité de prendre trop de retard pour les enfants et de maintenir un lien. La reprise s'est faite ensuite jusqu'en Juin par moitié d'effectifs, 2 jours de présence par classe. Merci également à Alexandra, Marie-Christine et la Clé des Champs, qui ont permis d'assurer la garderie du matin et soir, ainsi que la cantine, dans le respect des gestes barrières. Merci enfin à Nicole Fayol qui a redoublé et redouble encore d'efforts pour assurer le ménage et la désinfection des classes chaque soir.

Interventions multiples des pompiers

Dans la suite des remerciements, nous les adressons aux pompiers de Montaigut-en-Combraille qui sont intervenus à plusieurs reprises sur la commune.



Au total, ce sont 42 interventions sur l'année 2020 soit 26 secours à la personne, 1 accident de circulation, 9 incendies et 6 interventions diverses telles que l'élimination des nids de guêpes et de frelons au plan d'eau et à l'école.

Ces chiffres rendent compte de l'importance de ce service et de l'investissement humain des pompiers volontaires. Merci à eux !



Réalisations

Réparation du moine du Plan d'eau des Marins

Le moine du plan d'eau des Marins est défectueux, en effet la pelle intermédiaire est cassée. Le plan d'eau fuit, raison pour laquelle le niveau d'eau était si bas cet été (en plus de la sécheresse). La vanne se doit d'être réparée rapidement afin de repartir sur de bonnes bases sur 2021. C'est l'entreprise Lemonnier qui se charge de l'exécution, le montant est estimé à 13 502€. Une subvention a été demandée auprès de la région, via le dispositif Bonus Relance pour 50% soit 6 751 € de reste à charge.



La vidange sera partielle, et nous viderons totalement le plan d'eau à l'automne 2021. En effet, cela n'a pas eu lieu depuis 2012.

Nous avons envisagé de le pêcher cette année mais avec la Covid, ce projet a été annulé. Nous comptons sur toutes les bonnes volontés l'année prochaine pour pêcher les Marins.

Rénovation du mur du cimetière

Une dernière tranche de travaux est prévue au cimetière pour la réfection du mur de gauche

en descendant. L'entreprise Perrin Colas se chargera des travaux, estimés à 10 203€. Une demande de subventions a été faite auprès de la DETR pour 3 060 € et du FIC pour 2 305€.

SARL PERRIN COLAS

MACONNERIE - CHARPENTE
COUVERTURE - ZINGUERIE
CAVEAUX - MONUMENTS FUNÉRAIRES

Le Bourg - 03330 Échassières

Mail : perrin-colas@wanadoo.fr

 **04 70 90 45 36**

*Merci aux entreprises de Lapeyrouse
d'avoir offert un service de qualité et en continu
malgré les périodes de confinement.*

FANNY ET MARCO
LE BRUGES
enococco@gmail.com
Le bourg 63700 LAPEYROUSE
LE BRUGES
Commerce de proximité
Multiservices
Tel 0473520445

RESTAURANT Tel 04 73 52 68 80
ABERGE DES
HERONS

CHARPENTE
OSSATURE BOIS
ZINGUERIE
COUVERTURE
ACTIV' Toit
04 73 52 55 19
06 47 44 96 50
Augères
63700 LAPEYROUSE
f Activ'toit

OUVERT DU LUNDI AU
VENDREDI
DE 9H A 12H ET DE 14H A 19H
N° SIRET: 81815243100016
SAS LAPEYROUSE AUTOS
04 73 52 63 91
ENTRETIEN REPARATIONS ET
VEHICULES OCCASIONS

AUTO PRIMO
DES PROS, DES PROMOS
63700 LAPEYROUSE
GARAGE PERRIN Didier
A VOTRE SERVICE DEPUIS 32 ANS
Vente Neuf et Occasion
Station Service - Dépôt de Gaz
Tél 04 73 52 02 99
ELAN
+ CARTE GR

Commémoration du 8 Mai

Pour la Commémoration du 75^e anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945, l'ancien maire Jean Michel a fait lecture du message du président de la République. Nous faisons le choix de l'intégrer au bulletin car il nous remémore l'histoire et une date fondatrice pour notre pays.

Message du Président de la République :

Ce 8 mai ne ressemble pas à un 8 mai. Il n'a pas le goût d'un jour de fête.

Aujourd'hui, nous ne pouvons pas nous rassembler en nombre devant les monuments de nos villes, sur les places de nos villages, pour nous souvenir ensemble de notre histoire.

Malgré tout, la Nation se retrouve par la pensée et les mille liens que notre mémoire commune tisse entre chacun de nous, cette étoffe des peuples, que nous agitions en ce jour dans un hommage silencieux.

C'est dans l'intimité de nos foyers, en pavoisant nos balcons et nos fenêtres, que nous convoquons cette année le souvenir glorieux de ceux qui ont risqué leur vie pour vaincre le fléau du nazisme et reconquérir notre liberté.

C'était il y a 75 ans.

Notre continent refermait grâce à eux le chapitre le plus sombre de son histoire : cinq années d'horreur, de douleur, de terreur.

Pour notre pays, ce combat avait commencé dès septembre 1939.

Au printemps 1940, il y a 80 ans, la vague ennemie avait déferlé sur les frontières du Nord-Est et la digue de notre armée n'avait pas tenue.

Nos soldats pourtant s'étaient illustrés à de nombreuses reprises. Ceux de Montcornet, d'Abbeville, de Gembloux ou de Stone, les hommes de Narvik, les cadets de Saumur, l'armée des Alpes avaient défendu avec vigueur notre territoire et les couleurs de notre pays.

Ils sont « ceux de 40 ». Leur courage ne doit pas être oublié.

Dans le crépuscule de cette « étrange défaite », ils allumèrent des flambeaux. Leur éclat était un acte de foi et, au cœur de l'effondrement, il laissait poindre la promesse du 8 mai 1945.

Cette aube nouvelle fut ensuite conquise de haute lutte par le combat des armées françaises et des armées alliées, par les Français Libres qui jamais ne renoncèrent à se battre, par le dévouement et le

sacrifice des Résistants de l'Intérieur, par chaque Française, chaque Français qui refusa l'abaissement de notre nation et le dévoiement de nos idéaux.

La grande alliance de ces courages permit au Général DE GAULLE d'asseoir la France à la table des vainqueurs.

La dignité maintenue, l'adversité surmontée, la liberté reconquise, le bonheur retrouvé : nous les devons à tous ces combattants, à tous ces Résistants. À ces héros, la Nation exprime son indéfectible gratitude et sa reconnaissance éternelle.

Le 8 mai 1945, c'est une joie bouleversée qui s'empara des peuples. Les drapeaux ornaient les fenêtres mais tant d'hommes étaient morts, tant de vies étaient brisées, tant de villes étaient ruinées. A la liesse succéda la tristesse et la désolation. Avec le retour des Déportés, les peuples découvrirent bientôt la barbarie nazie dans toute son horreur...

Rien, plus jamais, ne fut comme avant.

La fragilité révélée de nos vies et de nos civilisations nous les rendit plus précieuses encore. Au bout de cette longue nuit qu'avait traversée le monde, il fallait que l'humanité relevât la tête. Elle venait de découvrir horrifiée qu'elle pouvait s'anéantir elle-même et il lui fallait désormais refaire le monde, de fond en comble, ou à tout le moins « empêcher que le monde ne se défasse », selon le mot de Camus.

Ce fut l'heure, en France, de l'union nationale pour fonder « les beaux jours » annoncés par le Conseil National de la Résistance et bientôt retrouvés.

L'heure, en Europe, de l'effort commun pour bâtir un continent pacifié et fraternel.

L'heure, dans le monde, de construire les Nations unies et le multilatéralisme.

Aujourd'hui, nous commémorons la Victoire de ce 8 mai 1945, bien sûr, mais aussi, mais surtout, la paix qui l'a suivie.

C'est elle, la plus grande Victoire du 8 mai. Notre plus beau triomphe.

Notre combat à tous, 75 ans plus tard.

Vive la République !

Vive la France !

Cérémonies

Cérémonie du 14 Juillet

La cérémonie du 14 Juillet a été célébrée, avec la fanfare de Montaigut-en-Combraille. Les habitants de Lapeyrouse étaient comme d'habitude nombreux au rendez-vous. Un pot d'honneur a été donné en extérieur afin de maintenir un peu de convivialité, dans le respect des mesures sanitaires.

Ce fut le seul événement de la journée puisque cette année, la traditionnelle fête du 14 Juillet n'a pu avoir lieu en raison de la crise sanitaire. Les rassemblements de plus de 100 personnes étant interdits, la nouvelle municipalité a fait le choix de tout annuler, y compris le feu d'artifice. Celui-ci aurait manqué de saveur si chacun l'avait regardé seul depuis chez lui. Nous réfléchissons d'ores et déjà à l'année prochaine et souhaitons organiser un événement festif



en partenariat avec toutes les associations de Lapeyrouse. L'idée est de retrouver l'esprit d'une fête de village où nous pourrions nous retrouver et partager de bons moments de convivialité. Nous sommes à l'écoute de toutes les idées et bonnes volontés. Une réunion sera organisée dès le début d'année pour préparer ensemble l'édition 2021.



Commémoration du 11 Novembre

Le 11 Novembre a, lui aussi, été marqué par la crise du COVID. En raison du confinement et de l'interdiction des rassemblements de plus de 6 personnes, la cérémonie a eu lieu en présence uniquement des adjoints et des porte-drapeaux. Même si nous ne pouvions être tous présents, nous espérons que le devoir de mémoire a été assuré.

Transfert de compétences concernant la gestion de l'eau

Depuis le 1^{er} mars, le Syndicat mixte de Sioule et Morge assure la gestion de ses ouvrages d'eau potable, le contrat de délégation avec la SEMERAP étant arrivé à son terme. Le Syndicat réalise donc maintenant la facturation de l'eau et de l'assainissement sur les communes ayant transféré la compétence, réalise l'exploitation des réseaux, la relève des compteurs abonnés, les travaux de branchements neufs et d'extension, le contrôle des poteaux d'incendie, la gestion du service d'assainissement non collectif.

Des retards de facturation sont observés suite au transfert de logiciel et au confinement. Les agents du Syndicat de Sioule et Morge se tiennent à la disposition des usagers pour effectuer toutes démarches et répondre à toutes questions.

Rappel : Les usagers qui rencontrent des difficultés pour payer leur première facture sont invités à en faire part au comptable public



du Syndicat de Sioule et Morge (Trésorerie d'Aigueperse jusqu'au 31/12/2020 puis Trésorerie de Riom à compter du 01/01/2021) ou au comptable public dont dépend leur commune. Des règlements échelonnés dans le temps pourront leur être accordés après étude de leur situation.

Horaires d'accueil : du lundi au jeudi : 8 h-12 h et 13 h 30 - 17 h, vendredi : fermeture à 16 h.
En dehors de ces horaires, permanence technique 24 h\24 au 04.63.85.83.83.

Contact : Monteipdon, 63440 Saint-Pardoux tél. 04.63.85.83.83 - accueil@sioule-morge.fr.



Projet éolien sur les communes de Lapeyrouse et Hyds

Comme certains ont pu le lire dans les comptes rendus de conseil municipal, un projet éolien nous a été proposé par l'entreprise VALECO, spécialisée dans le développement, l'exploitation et la maintenance de projets d'énergies renouvelables. Pour rappel, l'entreprise VALECO a rencontré l'ancien conseil municipal en Juillet 2019 pour présenter un projet de mise en place de 3 éoliennes sur le territoire de Lapeyrouse et Hyds.

À l'heure actuelle, **aucune décision n'a été prise pour la mise en place ou non d'éoliennes.**

En effet, un tel projet comprend des étapes successives, qui seront menées dans l'ordre et en toute transparence. La phase d'études d'impacts, environnementale, paysagère et acoustique débutera début 2021.

Avant tout positionnement, nous souhaitons donc laisser avancer l'étude de faisabilité de ce projet (qui ne coûte rien à la commune) et attendons les résultats. Toutes les données recueillies dans ces études seront présentées à la population, et ce sera en toute connaissance qu'une consultation publique sera engagée. Nous sommes, bien entendu, disponibles pour répondre à vos questions, tout comme l'entreprise qui pourra organiser des permanences sur site.

À travers les différents projets que nous développons actuellement, notre équipe souhaite inscrire Lapeyrouse dans la transition écologique.



Le Mot du Président de la Communauté de communes du Pays de Saint-Éloy

Depuis le mois de juillet 2020, j'ai l'honneur de présider la Communauté de communes du Pays de Saint-Éloy. Presque quatre années se sont écoulées depuis sa création, le 1^{er} janvier 2017. Je succède à François BRUNET et Henri DUBREUIL qui ont posé les bases d'une collectivité à taille humaine.

À ceux qui s'interrogent encore sur l'intérêt d'une telle structure, il faut simplement rappeler que, sans la Communauté de communes, nos enfants n'auraient certainement pas accès à plusieurs crèches et accueils de loisirs ; les personnes âgées et dépendantes ne pourraient pas non plus bénéficier d'un service d'aide à domicile et de portage de repas. Les communes n'ont aujourd'hui plus les moyens, ni de créer, ni de financer seules ces services. C'est là le rôle de notre intercommunalité : elle n'est pas une 35^e commune ; elle est au service des municipalités pour vous apporter des services et des projets élaborés en commun.

Les exemples d'actions communautaires qui améliorent la vie quotidienne sur notre territoire sont nombreux. Ils émanent de choix politiques pris dans le cadre de la gouvernance du Conseil communautaire. Je souhaite que toutes ces décisions soient prises dans un esprit communautaire, où le débat et l'écoute sont de mise, et que chaque commune soit partie prenante des décisions collectives.

À ce titre, je tiens à saluer tous les élus, particulièrement sollicités par l'intense travail communautaire, pour leurs contributions dans les réflexions qui ont souvent nécessité des choix courageux et responsables, excluant toute démagogie. Je pense ici en premier lieu au Projet de Territoire qui sera notre feuille de route pour les six années à venir. Je souhaite que les conseillers communautaires, émanations des municipalités de chaque village, puissent

être fiers du chemin parcouru à la fin de ce mandat. Je tiens également à saluer le travail des membres élus et bénévoles du CIAS, dont l'engagement local participe au rayonnement de notre communauté de communes et au bien vivre ensemble dans le respect de l'autre et de ses différences.

Nous allons écrire un nouveau chapitre de l'histoire de ce si beau territoire qui ne demande qu'à être connu. Il reste encore beaucoup à faire, notamment concernant son attractivité, mais nous avons à cœur de partager la passion de le développer dans la solidarité et le souci du bien-être des femmes, des hommes et des enfants qui y vivent.

Voilà pourquoi, avec l'ensemble du Conseil communautaire, je souhaite que nous agissions dans l'intérêt de tous les habitants. Dans cette optique, la communication prend toute son importance. Qu'elle soit écrite ou numérique, celle-ci est devenue indispensable pour faire connaître nos actions et nos projets. C'est aussi la garantie d'une meilleure visibilité de notre territoire et du fonctionnement de notre collectivité. C'est pourquoi nous nous efforcerons d'améliorer notre communication pour vous tenir informés au mieux de notre actualité. Je vous invite également à faire preuve de curiosité en venant à notre rencontre. Je voudrais terminer en remerciant les agents communautaires pour leur travail et leur implication : ils sont des acteurs essentiels pour la vitalité de notre intercommunalité.

Je vous renouvelle à tous mes sincères salutations et vous souhaite une belle année 2021, en espérant voir l'issue de cette épidémie rapidement.

Laurent DUMAS
Président de la Communauté de
communes du Pays de Saint-Éloy
Maire de Saint-Maigner



L'ÉCOLE PUBLIQUE

Année scolaire 2020-2021

Cette année, on compte 57 élèves à l'école de Lapeyrouse.

- 17 élèves en PS-MS, avec Mme Ève Mazon (et de Mme Nina Huber, le jeudi), assistée de Mme Alexandra Pogovzelski, notre ATSEM.
- 16 élèves en GS-CP, avec M. Damien Clusel, directeur.
- 24 élèves en CE1-CE2, avec Mme Ophélie Serrano.

L'école de Buxières complète le RPI avec ses 18 élèves et M. Olivier Maury, comme enseignant.

Bilan et rétrospective de l'année scolaire 2019-2020

Comme chacun sait, l'année scolaire 2019-2020 a été tronquée pour cause de pandémie. Les différents projets ont dû être annulés (loto, spectacle, sortie). Cependant, il est à souligner que l'école et son fonctionnement ne se sont jamais arrêtés. En effet, tous les élèves ont gardé le contact avec leur enseignant et ont pu ainsi poursuivre leurs apprentissages, à travers des visios, des travaux mais aussi des petits défis, souvent artistiques, à réaliser.





2019-2020 en PS-MS...



Dans la classe !



Un travail a été mené sur le courrier et la poste.



À la maison, pendant le confinement...



2019-2020 en GS-CP...



En classe, des
activités
individuelles et
collectives





Travail autour
du courrier



Le 100^{ème}
jour



Les GS-CP
confinés...





2019-2020 en CE1-CE2...



Les CE1-CE2
en action !



2019-2020 à l'école...



Halloween



Art éphémère



Toute l'équipe pédagogique remercie les élèves pour cette année particulière et les félicite pour leur investissement.

Merci aussi aux parents d'élèves et à la mairie de Lapeyrouse.

ASSISTANTES MATERNELLES

Sur la commune, quatre assistantes maternelles bénéficient d'un agrément.

Voici la liste et le nombre d'enfants pouvant être accueillis :

Nom	Prénom	Adresse	Clientèle
CARTE	Christelle	Lieu-dit MONTMIRAIL 63700 LAPEYROUSE	2 enfants de 0 à 18 ans et 1 enfant de 2 à 18 ans
GUILLET	Nadine	LA TUILERIE 63700 LAPEYROUSE	2 enfants de 0 à 18 ans et 1 enfant de 2 à 18 ans
LAVEDRINE	Corinne	Chez COUTIER 63700 LAPEYROUSE	2 enfants de 0 à 18 ans 1 enfant de 18 mois à 18 ans 1 enfant de 3 à 18 ans
PERRIN	Delphine	LE PLAIX 63700 LAPEYROUSE	2 enfants de 0 à 18 ans 1 enfant de 18 mois à 18 ans et 1 enfant de 2 à 18 ans

*Pour toute demande
d'information complémentaire,
veuillez contacter le Relais Petite
Enfance (RPE) du Pays de Saint-
Éloy aux coordonnées suivantes :*

Adresse postale

RPE - Multi-accueil les Bout'Chous
Carreau Saint-Joseph
63700 Saint-Eloy-les-Mines

Téléphone : 06 31 99 30 80

Mail : ramsainteloylesmines@outlook.fr



Association des parents d'élèves de Lapeyrouse

Nous tenons à remercier chaleureusement les associations de la commune pour leur investissement pour la réalisation de manifestations et les dynamiques amorcées cette année.

Nous avons besoin de ces moments de partage, d'autant plus après la période de confinement que nous avons connue. Nous souhaitons de tout cœur que l'année 2021 puisse amener encore plus d'échanges, de partage et de dynamiques, en lien avec la municipalité autour de projets locaux, toujours dans un esprit collectif, de soutien et de solidarité.

Voici pour rappel les subventions allouées en 2020 par le conseil municipal aux différentes associations :

Association des Parents d'Élèves	14 000 €
Coopérative scolaire + jouets	3 300 €
Union sportive	1 550 €
Fanfare de Montaigut	470 €
Comité des Fêtes	250 €
Amicale des anciens Lapeyrouse – Buxières	250 €
Foyer culturel Laïc	300 €
La Clé des Champs	1 100 €
FNDI	200 €
Lutte contre le cancer	130 €
Société de chasse	120 €
CATM-PG	180 €
Œuvre des Pupilles	150 €

Pour la future année 2021, le calendrier des festivités est quasiment vide faute de visibilité liée à la Covid19. Cependant, sachez que toutes les dates seront disponibles sur le site internet de Lapeyrouse. Retenez d'ores et déjà votre 14 juillet pour la fête patronale.

Cette année scolaire 2019-2020 a été particulière pour nous tous compte-tenu du contexte sanitaire.

Cependant jusqu'au mois de mars l'association a pu fonctionner normalement. L'assemblée générale a eu lieu au mois de juin et le bureau reste inchangé.

L'adhésion est toujours de 1 €, les membres de l'association sont au nombre de 33.

BILAN DE L'ANNÉE ET MANIFESTATIONS 2019-2020

Durant la première partie de l'année scolaire, nos différentes manifestations nous ont permis de récolter de nombreux bénéfices. Cette année pour la période de Noël nous avons mis en place de nouvelles choses : une tombola de Noël avec de nombreux lots (Bon pour un repas au Bruges, paniers garnis, dinde, chocolats...) et un marché de Noël avec la venue du Père Noël. Ces deux manifestations ont eu un grand succès. Nous remercions les différents exposants de s'être déplacés ainsi que les parents ayant amené leurs enfants à la rencontre du Père Noël. Cependant, nous avons dû annuler notre traditionnel marché aux lampions à cause du mauvais temps.

Durant les vacances de février a eu lieu le bal masqué à la salle des fêtes de Buxières (nous remercions la mairie pour l'avoir mise à disposition gracieusement). Peu de familles ont fait le déplacement, nous sommes un peu déçus.



Vie associative et loisirs

À partir du mois de mars, beaucoup de choses ont dû être annulées suite à l'épidémie de la Covid-19, comme la randonnée organisée conjointement avec le foyer laïc, le loto et notre repas dansant du mois de septembre... Nous remercions les nombreux parents et les instituteurs ayant donné un coup de main lors du premier week-end des vacances de Toussaint pour débarrasser le grenier de l'école afin que la mairie puisse le faire isoler.

LA CANTINE

Nous remercions de nouveau la municipalité pour la subvention attribuée à l'APE. Suite à l'assemblée générale du mois de juin, il a été décidé que le prix du repas augmenterait de 20ct. Celui-ci s'élèvera donc à 2,70€. Cette augmentation s'explique par la facturation des heures réellement effectuées par le personnel de la clé des champs soit 2 personnes pour la surveillance des enfants sur le temps de cantine. Cette année nous avons 54 élèves qui mangent régulièrement à la cantine.



Nous remercions chaleureusement Marie-Christine pour la préparation de ses bons petits plats tous les midis et rappelons à tous que la grande majorité des plats servis sont faits maison (ex : pâté aux pommes de terre, frites, soupes, plats de viandes mijotés, crêpes et bien plus encore !)

L'APE, la mairie et Marie-Christine mettons tout en œuvre pour respecter les mesures sanitaires face au virus...

Nous rendons hommage à Alain VIRMONT qui nous a malheureusement quittés trop vite et qui s'est occupé de l'APE pendant de nombreuses années. Nous pensons très fort à Nadège et ses filles.



Nous remercions toutes les personnes ayant participé au bon déroulement de cette année et de ces différentes activités. Nous espérons pouvoir rapidement organiser de nouveau nos différentes manifestations afin de tous pouvoir nous revoir.



La Clé des Champs

2020 : Année ponctuée, mais animée !

Cette année, notre association devait fêter ses 25 ans d'existence !

Malheureusement la situation sanitaire a chamboulé quelque peu nos projets...

Nos activités à destination de tous les publics avaient bien commencé : accueil périscolaire, séjour ski, vacances...

L'année 2020 devait être festive et pleine d'entrain !

Et paf ! Le méchant virus a fait son apparition !

Confinement oblige, nous devons rester à la maison. Afin de garder le lien avec les usagers, notre équipe d'animation a regorgé d'idées et a diffusé, chaque jour, sur notre page Facebook, des vidéos d'animations, recettes et jeux afin de divertir petits et grands.

Nous avons également proposé une confection de masques en tissu et en profitons pour remercier toutes les personnes qui ont apporté leur aide dans ce projet.



Après quelques semaines, nous avons repris, petit à petit, et avec un protocole strict, nos actions et retrouvé avec joie tout notre public. Un public fidèle qui a répondu présent dans toutes les animations de notre espace de vie sociale.

Nous avons donc pu poursuivre nos missions :

- auprès des enfants (garderies, mercredis, vacances, anniversaires),
- auprès des adolescents (soirées, club ados, projet graff),
- auprès des adultes (informatique, loisirs créatifs, sorties diverses, jeux),
- auprès des familles (week-end « petite enfance », sorties et journées familles),
- auprès des associations (soutien à la vie associative, rencontres).

Comme beaucoup d'autres associations, de nombreux événements n'ont pas pu et ne pourront pas être proposés. Cependant, nous mettons tout en œuvre pour continuer de réfléchir et faire perdurer nos projets avec notamment :

- **le projet graff**, initié par le SMAD des Combrailles et en lien avec la commune de Montaigut où 7 jeunes ont pu redonner des couleurs aux containers de la ville,
- **le projet « Ramène ta pomme »**, soutenu par le Conservatoire d'Espaces Naturels d'Auvergne qui devrait voir le jour prochainement avec la plantation de vergers participatifs sur les communes de Lapeyrouse et Montaigut-en-Combraille.

2020 aura donc été synonyme d'entraide et de partenariats à tous les niveaux !

Nous tenons à remercier les municipalités de Lapeyrouse et Montaigut-en-Combraille et la Communauté de Communes pour leur soutien et un merci particulier à leurs équipes.

Merci aux enseignants et équipes pédagogiques des écoles de Lapeyrouse, Buxières-sous-Montaigut et Montaigut-en-Combraille avec qui nous travaillons chaque jour.

Merci à toutes les associations du secteur qui participent à la bonne réalisation de nos actions.

Un immense merci à tous nos adhérents, petits et grands qui font vivre notre association ainsi qu'à tous les bénévoles qui apportent leur aide au quotidien.

Vie associative et loisirs



Des idées, des projets, des envies à partager, un coup de main à donner...

N'hésitez pas à rejoindre notre équipe de bénévoles et contactez-nous au 04 73 52 09 55 ou 06 33 13 50 17.



Le Comité des Fêtes

Après une nouvelle année sabbatique due, cette fois, à la pandémie, le comité des fêtes de Lapeyrouse s'active pour vous proposer une année 2021 animée.

Si la COVID 19 nous laisse tranquille, nous vous présentons ci-dessous le menu :



Randonnée de printemps
le 21 mars 2021



Brocante
le 23 mai 2021



2^e randonnée
le 5 juin 2021



CAP Vacances,
le 27 juin 2021



Intervillages,
le 11 ou 14 juillet 2021
en fonction des festivités municipales



Concert en prévision
(lors de la sortie du bulletin municipal, nous n'avons pas les dates de disponibilité des artistes)

Lapeyrousiennes, Lapeyrousiens, venez rejoindre le comité des fêtes, que ce soit en tant que membre adhérent ou bénévole. Notre devise : ***Ensemble, se retrouver et s'amuser***

Le Foyer Laïc

Année particulière pour le Foyer, comme la majorité des associations, marquée par la crise sanitaire qui a privé notre commune de nombreuses manifestations.

Comment ne pas évoquer cette pandémie qui a eu et aura encore des conséquences sur notre commune, nos commerces et associations.

Pourtant, la fin de l'année 2019 et le début de 2020 s'étaient très bien déroulés avec les manifestations habituelles du mois de décembre et surtout une potée très réussie au mois de février !

Voici le résumé des quelques manifestations réalisées.

CONCOURS DE BELOTE (07/12/2019)

Cette année 40 équipes se sont retrouvées pour ce moment toujours très convivial.

Le Foyer tient à remercier tous les généreux

donateurs qui nous permettent de proposer des lots variés.

Pour ceux qui le souhaitent, nous proposons un repas pour 10€ à la fin du concours.

Un grand merci à tous les participants de LAPEYROUSE et des alentours, sans oublier tous ceux qui ne sont pas passionnés par les cartes mais qui viennent apporter leur pierre à l'édifice à une heure intelligente !



Vie associative et loisirs

ARBRE DE NOËL (12/2019)

Comme chaque année, le foyer offre le goûter aux élèves du RPI pour la venue du Père Noël.

CALENDRIERS (12/2019)

Un grand merci à tous les généreux donateurs ainsi qu'aux bénévoles qui permettent la distribution.



COLIS DU 3^e ÂGE (12/2019)

Les 26 et 27/12/2019, nous avons distribué à nos aînés les colis qui sont toujours très attendus.

110 colis ont été offerts aux 70 ans et plus.

Merci à la municipalité pour sa grande participation au financement de ces paniers garnis.

POTÉE AUVERGNATE (02/2020)

Les inscriptions pour cette édition avaient démarré timidement, peut-être dû aux diverses critiques justifiées qui nous ont été remontées par rapport au repas proposé pour l'édition 2019. Finalement, pas moins de 160 personnes se sont réunies autour de la traditionnelle potée préparée par le traiteur LOISY de MONTLUCON et animée par Isabelle RELIANT.

L'association tient à féliciter le traiteur LOISY avec qui nous travaillons pour la première fois et qui nous a proposé une prestation de grande qualité.

Merci à tous les participants et aux bénévoles.



FIN 2020...

Nous ne pensions pas que cette potée serait notre dernière manifestation de l'année 2020. En effet, la deuxième édition de la randonnée « LA FLAPEYROUSE » en partenariat avec

l'Association des Parents d'Élèves qui devait avoir lieu fin avril a dû être annulée à cause du premier confinement.

De même pour le concours de pétanque, les théâtres, le concours de belote...

Bref, nos seules actions pour cette fin 2020 seront la distribution des calendriers, des colis et du goûter de Noël.

Nous tenons à vous informer que la distribution des colis se fera en respectant les gestes barrières. Nos bénévoles porteront bien évidemment un masque et respecteront la distanciation sociale.

PROJETS 2021

Nous vous tiendrons informés de la tenue ou non de la potée auvergnate en février 2021 suivant l'évolution de la pandémie.

En espérant pouvoir maintenir la randonnée du mois d'avril.

Nous rappelons tout de même que nous avons à disposition un barnum. Nous le prêtons aux associations de LAPEYROUSE et nous le louons 40€ pour les particuliers. Pour toute demande à ce sujet, contacter Jérémie au 06 66 25 37 04. Vous pouvez également le réserver sur notre page Facebook.

Nous avons également une pensée émue pour M. Thierry DECORPS qui nous a quittés cette année. Un fidèle des manifestations LAPEYROUSIENNES. À ses parents et à toute sa famille, le Foyer Laïc présente toutes ses condoléances.

Merci à la commune pour la subvention, et surtout aux bénévoles pour leur dévouement.

En attendant des jours meilleurs prenez-soin de vous et de vos proches.

*Le Foyer Laïc vous souhaite une
bonne et heureuse année
à toutes et tous*

Union Sportive de Lapeyrouse

Comme de nombreuses autres activités, la pratique du football a été gravement perturbée durant cette année 2020 en raison de la crise sanitaire. La saison 2019-2020 s'est interrompue au mois de mars après 15 journées et nul ne sait si celle de 2020-2021 ira à son terme.

SAISON 2019-2020

Pour cette première année en division Départementale 3, l'Union Sportive s'est trouvée confrontée, comme la saison précédente, à un manque d'effectif que le responsable de l'équipe Alain Perrin a essayé de gérer du mieux qu'il pouvait. La particularité de cette saison a été de découvrir de nouveaux clubs auxquels nous n'avions jamais été confrontés par le passé avec beaucoup d'équipes situées dans le massif du Sancy la plupart avec une très bonne mentalité, je pense que personne n'oubliera l'accueil très convivial à Dôme Sancy.

Malgré de longs déplacements dont certains se sont effectués en minibus que nous avons loué à La Clé des Champs, nous avons toujours pu présenter une équipe complète pour défendre nos couleurs. Le bilan sportif n'est certes pas très bon mais les trois victoires et les deux matchs nuls dont un contre les premiers de la poule nous ont permis de nous maintenir en D3. La Covid a stoppé toutes les compétitions et les classements ont été arrêtés au 8 mars 2020 date de notre dernier match à Charbonnières. Nous terminons 9^e sur 12 avec 11 points, le dernier de poule (Charensat/

Le Montel) est descendu en D4 et les deux premiers (Clermont Métropole et Dôme Sancy) accèdent à la D2.

Félicitations à nos anciens et merci à Alain Perrin pour la gestion de l'équipe.

SAISON 2020-2021

Nous repartons avec 21 joueurs (33 ans de moyenne d'âge), toujours nos anciens qui ont un an de plus !! et 4 recrues qui viennent pour passer de bons moments dans notre club sans se prendre la tête. Après un arrêt suite à une blessure A. Perrin se fait aider par Kevin Fayol (lui aussi blessé depuis la saison dernière) pour coacher l'équipe.

La composition de la poule est redevenue plus conforme à ce que nous connaissions avec une majorité de clubs issus des Combrailles. Début de saison très compliqué avec 4 défaites en 4 journées.

Malheureusement vu le contexte sanitaire il est fort probable que les championnats amateurs soient suspendus.

REMISE DE RÉCOMPENSES

Le 31 Janvier, deux membres de l'union sportive se voyaient remettre la médaille du District de football.

Tout d'abord, c'est Jean-Luc Meunier qui reçut des mains de Didier Jarriges, représentant du district, la médaille pour ses années de joueurs de 1984 à 2000 et pour les 20 années qu'il a passées depuis à encadrer et arbitrer pour le bien du club.



Vie associative et loisirs

Ce fut ensuite le tour de Nadine Guillet d'être récompensée par M. Tinet, Membre également du district, d'une médaille tant méritée, elle qui, après avoir pris la succession de sa maman, assure depuis 1988 les rôles de secrétaire, trésorière, intendante, blanchisseuse, etc., etc. et sans qui le club n'aurait certainement pas aussi bien fonctionné.

FESTIVITÉS

10/10/2019 : Soirée Tartiflette 130 repas servis.

01/02/2020 : Concours de belote avec 26 équipes.

Merci pour l'accueil des Lapeyrousiens lors de notre passage pour les calendriers mais cette année il n'y aura pas de distribution.

Suite à la crise sanitaire aucune manifestation n'est prévue jusqu'à nouvel ordre.

NAISSANCES

Bienvenue à Logan Sivade , Maël Colas et Eliot Perrin. J'ai bien peur que la relève arrive un peu tard !!!

Merci à tous les licenciés et supporters qui font que notre club existe encore.

Merci à la nouvelle municipalité pour la subvention qui a un peu augmenté.

J'espère que tout le monde passera de bonnes fêtes de fin d'année malgré le contexte, en espérant que 2021 soit de meilleure augure.

Meilleurs vœux à tous.



GÉOMÈTRES EXPERTS

CABINET SERRE HUBERT TRUTTMANN

ÉTUDES ET MAÎTRISE D'ŒUVRE VRD • BORNAGE
DIVISIONS • AMIANTE PLOMB • COPROPRIÉTÉ

Olivier TRUTTMANN

6 impasse de la Route Noire
03600 MALICORNE
Tél. 04 70 64 36 10
geometre.malicorne@orange.fr

11 rue Alfred de Vigny
03100 MONTLUÇON
Tél. 04 70 05 30 90
serre.montlucon@wanadoo.fr

Camping Les Marins



La saison 2020 s'est achevée sur une note positive !

Malgré une ouverture au public début juin au lieu du 10 avril à cause du contexte sanitaire, le camping a réussi sa première saison. Les changements apportés ont été salués par la clientèle qui a su répondre présente. Ces investissements, d'un montant équivalent au prix d'achat fin 2019, ont permis de sauver la saison !

En effet parmi les nouveautés, 7 mobil-homes neufs avec deux chambres pouvant accueillir jusqu'à 7 personnes et un «PMR»: aménagé spécifiquement pour les personnes à mobilité réduite, avec rampe d'accès, plus spacieux et 5 couchages. Des lodges ont également fait leur apparition. Sans sanitaires certes, comme sous une tente, mais avec plus de confort : de vrais lits, un plancher bois, vaisselle, électroménager... comme dans un mobil-home !

Trois modèles sont disponibles : un avec deux chambres de plain-pied, un autre avec deux chambres mais à l'étage et un dernier aménagé en dortoir collectif pouvant accueillir des groupes jusqu'à 14 personnes. Parfait pour des centres de loisirs, cousinades ou autres événements familiaux !



Vie associative et loisirs

Pour parfaire le tout, une piscine Desjoyaux de 100m² pour la baignade et 250m² de plages pour bronzer : bravo à la société Activ'toit pour la réalisation du muret en chêne massif ceinturant cet espace.



Les chalets ont aussi bénéficié d'un rafraîchissement intérieur : peinture des plafonds, liseuses leds dans chaque chambre, prises USB dans chaque pièce, nouveaux mobiliers dans les salles de bains...

De leur côté, les camping-caristes peuvent enfin profiter d'une aire de services complète, permettant la vidange des eaux grises et noires, le plein d'eau et d'électricité.



Moins visibles mais tout aussi importants, les réseaux ont été mis à jour grâce aux sociétés Perrin Colas et Vindrié. La citerne de gaz a été déplacée et enterrée, avec l'aide de l'entreprise Collin&Laneury, pour répondre aux normes sur les ERP en vigueur et l'aire de jeux pour enfants déplacée et sécurisée.

En chiffres, cela se traduit par une capacité d'hébergement triplée : de 36 couchages elle est passée à 113 !

Le première quinzaine d'août a même affiché complet pour la partie locative... et au global - avec les emplacements - nous avons constaté une augmentation de 45% du nombre de nuitées et donc de taxes de séjour sur la saison.

Nous voulons d'ailleurs remercier tout particulièrement la SNCF pour sa confiance: ses équipes ont étrenné les nouveaux mobil-homes et nous ont bien aidés à démarrer cette année particulière dans la bonne humeur!

Un merci tout particulier également à la Mairie, son équipe ainsi que Bastien et Fabrice pour leur disponibilité et leur précieuse aide! Merci à tous surtout pour votre accueil, votre confiance et vos encouragements!

Il reste bien sûr des travaux avant la réouverture en Avril 2021. Notamment déplacer l'accueil du côté Nord dans un bâtiment aux normes PRM permettant un accès depuis le rond-point, et ainsi faire en sorte que les futurs vacanciers profitent dès leur arrivée de la superbe vue sur le site du plan d'eau!



Les Étangs de Lapeyrouse

Pour les pêcheurs, l'année 2020 restera comme pour tout le monde une année à oublier.

Après une ouverture à la truite plutôt réussie sur l'étang d'Augères, le confinement nous a vite privés de notre loisir préféré jusqu'à mi-mai.

Beaucoup de pêcheurs impatients sont venus à la réouverture, ce qui a permis de récolter malgré tout 11220€ de recette pour la municipalité.

Ces deux confinements nous ont réduit la saison de trois mois mais, malgré ça, il a été vendu :

- 53 cartes annuelles
- 322 cartes à la journée (dont 220 en juillet /août)
- 285 cartes de nuit (malgré la fermeture estivale de mi-juin à fin août)
- 13 cartes hebdomadaires
- 4 cartes jeunes

Depuis cette année, l'équipe des garde-pêches, à la demande de la nouvelle municipalité, s'est vue complétée par l'arrivée de deux gardes bénévoles habitants la commune pour une surveillance plus efficace : M. Alain FAYOL et M. Yves TOURRET. Ces derniers, en passant plusieurs fois par jour aux abords des deux étangs, assurent une présence autant pour vendre les cartes que pour dissuader les fraudeurs.

Il est prévu dès que le contexte sanitaire le permettra de former ces nouveaux gardes pour être garde-pêches assermentés.

Les cartes sont en vente :

- à l'accueil du camping pendant la période estivale
- auprès d'Alain Fayol qui passe plusieurs fois par jour.

À l'initiative des pêcheurs, il a été demandé à la municipalité de consacrer la moitié des recettes de la pêche à un empoissonnement des deux étangs pour la saison prochaine : ce qui n'a pas été fait depuis trois ans.

De belles prises de carpes sont à signaler cette année entre autres par M. Victor LOPES qui, par deux fois, a battu tous les records :

- 14 poissons pour un total 221 kg 200 fin août
- 15 poissons pour un total de 219 kg 500 avec un record de 23 kg 260 fin septembre.

Nolan THEVENET, 13 ans, pour ses débuts de carpiste a sorti après un combat d'1 h 15 un poisson de 21 kg 55.





Société de chasse La Lapeyrousienne

Il n'y a pas que les carpes à Lapeyrouse

De belles tanches de plus de 2 kg se sont laissées capturer. Et même une de plus de 4 kg aurait été prise et remise à l'eau.

De beaux sandres et brochets malgré l'ouverture tardive et la fermeture anticipée se sont laissés prendre également.

Nous remercions tous les bénévoles

- M. Benjamin COLLY pour la vente des cartes au camping
- les gardes MM. Serge BOURGEON, Victor LOPES, Nicolas BOURGEON, Alain FAYOL et Yves TOURRET
- M. Damien GUILHOT du GAEC de Bonfond pour le broyage des berges de l'étang d'Augères
- et tous les pêcheurs qui sont venus s'adonner à leur loisir préféré sur les étangs de Lapeyrouse

En espérant vous voir plus nombreux encore la saison prochaine au bord de l'eau.

Dès que possible le règlement, les dates d'ouverture, les tarifs pour 2021 seront sur la Page Facebook « Les étangs de Lapeyrouse » et sur le site officiel de la commune de Lapeyrouse.

Un numéro de téléphone a été mis en place pour tous renseignements et réservations pour les pêches de nuit : **Tél. 06 26 45 20 05**

*Nous vous souhaitons
à toutes et à tous
une bonne année 2021
et une bonne santé !
Prenez soin de vous.*

Comment vous parler d'une année si particulière... ?

Notre début de saison est bien calme car le gibier (petit ou grand) semble peu présent pour l'instant sur notre territoire. La crise sanitaire pour la chasse n'est pas que liée à la covid, elle existe aussi chez les oiseaux migrateurs avec la grippe aviaire qui fait son retour sur la France, espérons qu'elle laisse nos oiseaux et nos éleveurs de volailles tranquilles.

Notre passion fut également attaquée en ce début d'année par nos co-citoyens que nous pourrions appeler les « anti tout », galvanisés par les réseaux sociaux et quelques maîtres média qui s'attaquent aussi bien à notre agriculture qu'à notre activité cynégétique par leurs nouveaux outils de propagande, ils ne font que diviser le monde en faisant prendre partie pour le bien ou le mal.

Certains de nos valeurs comme la lutte contre le braconnage, la gestion du grand gibier, le partage ou l'aménagement des territoires, nous devons les transmettre aux générations futures, sans entrer dans des débats stériles, avec comme unique pensée le plaisir de faire découvrir la nature et de la gérer au mieux.

Nous voulons donc tenter la réintégration de certaines espèces comme le lapin, les faisans et les perdrix, nous sommes prévenus : la tâche sera compliquée mais nous souhaitons essayer, alors laissons l'avenir faire le juge. Nous sommes bien entendu ouverts à faire découvrir notre pratique à qui souhaiterait venir passer un moment avec nous.

Dans l'attente, je vous souhaite une bonne et heureuse année 2021 et qu'elle vous apporte bonheur et sérénité.

La société de Chasse La Lapeyrousienne.

Amicale des Anciens Lapeyrouse/Buxières-sous-Montaigut

2020 : *Quelle drôle d'année !*

Démarrée sous les meilleurs auspices, notre association compte 157 Adhérents.

- **Janvier** : notre traditionnel repas dansant avoisinant les 100 convives et animé par Isabelle RELIANT a permis de nous réunir dans une ambiance festive et chaleureuse. En fin de soirée la soupe à l'oignon a remporté un franc succès, nous étions encore plus de 50 couche-tard.



- **De septembre 2019 à mars 2020**, nous nous sommes retrouvés à 10 ou 15, les mardis après-midi à la clé des champs pour des jeux de société, belote, tarot, scrabble, dans la convivialité et la bonne humeur.



Cela c'était avant...

Avant que les Chinois ou autres bien faisant nous invitent au plus grand bal masqué de l'histoire de la planète.

En mars, avec le confinement, suspension des activités (Repas dansant d'AVRIL).

Si dans nos campagnes pour la majorité d'entre nous la situation était supportable, il ne faut pas oublier que les personnes seules dans un appartement ont vécu un véritable traumatisme.

« Toutefois à quelque chose malheur est bon, d'un seul coup cette ruralité prise de haut et jugée comme ringarde devenait subitement attractive. Il est permis d'espérer une mémoire de reconnaissance du bien vivre hors des grandes métropoles ».

Cette période passée, avec l'arrivée des vacances, la vie a repris peu à peu son cours.

Malheureusement les contraintes imposées lors des déplacements nous ont obligés à annuler sorties et voyages.

Malgré tout, nous avons pu maintenir notre repas friture à Lisseuil avec une participation inespérée de 65 gastronomes (*photos ci-contre*).

Bien sûr cette journée a été organisée avec toutes les précautions d'usage (covoiturage, masque obligatoire). Merci à nos aubergistes qui nous ont offert un superbe moment en nous accueillant dans le strict respect des normes en vigueur.

Comme en avril, le repas d'octobre a dû être annulé.

À l'heure où j'écris ces lignes, suite à des problèmes internes, la Clé des Champs nous a demandé de suspendre les jeux de société. Nous espérons les reprendre après les vacances de Toussaint, hélas un confinement de minimum 4 semaines vient de tomber...

Pour ce qui est de l'assemblée générale prévue le 16 Janvier 2021, nous sommes dans le flou le plus total, quelle que soit l'évolution nous allons nous adapter.

Soyons optimistes, en accord avec Isabelle pour nos repas dansants, nous avons retenu les dates du 16 janvier, 17 avril et 16 octobre 2021.

Vie associative et loisirs



Il convient de remercier le Conseil départemental et nos deux municipalités pour leurs soutiens techniques et financiers.

Cette année, une subvention a été demandée et obtenue auprès du FDVA (Fonds pour le Développement de la Vie Associative) : 1 000€ qui vont nous permettre de continuer notre action dans les relations intergénérationnelles et l'intégration des néo-Auvergnats, d'ailleurs aussi néo-ruraux quelquefois.

Les membres du conseil d'administration se joignent à moi pour vous souhaiter à toutes et à tous une année 2021 remplie de joies, de bonheurs et surtout une bonne santé, nous faisant oublier les moments difficiles de 2020.

Le Président, Jean CHESSEON.

CATM - PG

NOS PEINES

En cette fin d'année 2019, les CATM-PG ont encore la douleur de vous annoncer le décès d'un camarade, Jean-Claude Le Breton.

Jean-Claude nous a quittés le 25 novembre. Il a reçu les hommages de la section avec les drapeaux à la sortie de l'église. Il repose désormais en Corrèze au cimetière de Clergoux. Tous les CATM-PG présentent leurs plus sincères condoléances à sa fille ainsi qu'à sa famille.

LE 5 DÉCEMBRE 2019



L'année 2019 marque le 65^e anniversaire de la Guerre en Algérie où pendant 7 ans, plus de 25 000 jeunes soldats ont perdu la vie en Afrique du Nord. Les CATM-PG leurs ont rendu hommage au monument aux morts, suivi du dépôt de gerbe, d'une minute de silence et de la lecture du message fédéral, puis d'un recueillement au cimetière sur les tombes de nos camarades disparus.

Après avoir pris le pot de l'amitié offert par la Municipalité, nous avons dégusté un succulent repas préparé par le restaurant *Le Bruges*. La commune était représentée par M. Maurice BERTHON, adjoint.

LE 8 MAI 2020

La situation et les mesures de confinement liées à l'épidémie de la COVID-19 n'ont pas permis de tenir la cérémonie du 8 Mai organisée pour la victoire de 1945. C'est donc en « format restreint » que l'hommage a été rendu au Monument aux morts, avec le dépôt de gerbe, le drapeau des PG et la lecture du message par Monsieur Le Maire : Jean MICHEL.

LE 15 MAI 2020

Assemblée Générale de la section à la salle de la Mairie.

Notre Secrétaire Trésorier, M. René BEYLOT, nous a présenté le bilan moral et financier toujours satisfaisant.

Après diverses questions, René a remis les timbres à tous les adhérents.

La section a le plaisir de recevoir trois nouveaux adhérents : M. Maurice BERTHON, M. Robert GAUVIN et M. Roland ROBEYROLLE.

Ils ont reçu le titre de reconnaissance de la nation et la carte du combattant d'Algérie.

Nous souhaitons la bienvenue à ces trois camarades.

LE 14 JUILLET 2020

Dépôt de gerbe au monument aux morts, avec la présence de la fanfare de Montaigut en Combrailles.

Lecture du message par Mme Le Maire Sabine MICHEL.

Un vin d'honneur en terrasse a été offert par la Municipalité.

LE 11 NOVEMBRE 2020

En raison du reconfinement, l'hommage a été rendu en comité réduit, avec respect des consignes de sécurité, à tous les morts de la grande Guerre, pour le 102^e anniversaire de l'Armistice de 1918.

Dépôt de gerbe et lecture du message par M. Mathieu GUILLOT, Premier Adjoint, en présence du drapeau.

Vie associative et loisirs

Suite à l'incendie (dû à l'orage du 9 août 2020) qui a détruit la maison de Mme Danielle LALLIOT à Montmirail, la section a fait don d'un chèque à cette dernière.

La section remercie Mme Le Maire ainsi que son Conseil Municipal, pour la subvention allouée ainsi que pour les vins d'honneur.

*Meilleurs vœux à tous pour 2021.
Prenez bien soin de vous et de vos proches.*

ADRA 63

Association Départementale
des Retraités Agricoles

Les activités de notre ADRA ont dû être suspendues par le COVID 19, qui continue de se répandre.

Cette deuxième vague annoncée par le corps médical nous touche aujourd'hui de plein fouet. Espérons que les mesures annoncées et le bon sens de nos concitoyens gagneront la partie face à cette satanée épidémie.

Cet article est écrit juste après l'annonce d'un nouveau confinement national, tout le mois de novembre. Si c'est la seule issue pour enrayer la propagation du virus, à nous de la respecter.

Les responsables de notre ADR avec l'ANRAF ont continué de porter nos revendications auprès des pouvoirs publics.

L'adoption de la loi Chassaing, notre député du Puy-de-Dôme, est une avance en portant nos retraites à 80% du SMIC. Il est dommage que les députés de la REMA aient voté un écartement réduisant de 290 000 à 196 000 le nombre de bénéficiaires.

Ils ont même repoussé la date au 1^{er} janvier 2022 alors que le projet la prévoyait au 1^{er} janvier 2021. Nous espérons que le décret sera signé à temps. Ces députés n'ont pas la même attitude face aux bénéficiaires du CICE et de l'impôt sur la fortune qui représente plusieurs milliards d'euros.

Nous continuerons à défendre nos revendications partout où cela sera nécessaire. Une de nos premières réclamations : la retraite des conjoints d'exploitants, qui est une



énorme injustice. Elles ont pourtant participé toute leur vie active aux travaux de la ferme, plus les tâches au foyer, et souvent à la comptabilité de l'exploitation.

Que l'on ne nous dise pas « il n'y a plus de quoi financer les mesures ». La preuve pendant cette crise sanitaire, des centaines de milliards ont été débloqués.

Ces milliards devaient aider nos entreprises en difficulté dans tous les secteurs, surtout l'ensemble du corps médical qui a tout donné pendant la pandémie avec des moyens qui n'étaient pas à la hauteur pour accueillir la totalité des gens touchés par le virus et autres problèmes de santé : **est-ce la réalité ?**

Cela dit, nous devons restés mobilisés tout en restant prudents car ce sera difficile avec les mesures existantes et à venir.

Les responsables de l'ADRA espèrent que nous retrouverons notre vie normale en ce début d'année 2021 et vous souhaitent une bonne santé.

Meilleurs vœux à tous.

Nouveaux arrivants

BIENVENUE À :

LES AMIRAUX	Monsieur et Madame SCHAUB	2 personnes
LE BOURG	Madame PASCOU (et ses 2 enfants)	3 personnes
	Madame VANEL et Madame CAFADARU	2 personnes
	Madame PRADEL	1 personne
	Monsieur et Madame LONGO (et leurs 2 enfants)	4 personnes
LA GARE	Monsieur DASILVA et Madame ORIGONI	2 personnes
MONTMIRAIL	Monsieur LEROURIER	1 personne
LES MONTEIX	Monsieur et Madame LEBESCONTE	2 personnes

État civil 2020



NAISSANCES

21 mai	Lou, Livia AUBIGNAT	Montluçon
15 juin	Maël COLAS	Montluçon
26 septembre	Arnaud BONGARD	Montluçon
20 novembre	Eden PEYNOT	Montluçon

PACTE CIVIL DE SOLIDARITÉ



**Andy BONGARD
et Aurélie LOURSEAU**
24 octobre

DÉCÈS

23 janvier	Marie-Thérèse ALMEIDA	Saint-Éloy-les-Mines
4 mars	Jacques Paul MARTIN	Lapeyrouse
8 mai	Georges François Marie LE GALL	Désertines
13 mai	René SEIGLE	Montluçon
11 juillet	Alain Didier Aimé VIRMONT	Lapeyrouse
15 septembre	Jean-Luc BERTHON	Sainte-Feyre



Inhumations au cimetière

15 juillet	Alain Didier Aimé VIRMONT
1 ^{er} septembre	Madeleine GAUVIN

Dépôt d'urne au Colombarium

23 Avril	Daniel BIDET
9 Mars	Jacques Paul MARTIN

Les services

LE SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Le secrétariat est ouvert tous les jours de la semaine, de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h.

Tél. 04 73 52 00 79

Mail : mairie-lapeyrouse63@wanadoo.fr

Site Internet : 63lapeyrouse.free.fr

Les services disponibles :

- État civil
- Urbanisme : Préparation des dossiers de PC, DP et CU et renseignements d'urbanisme (notaires, particuliers et administrations)
- Photocopies
- Renseignements divers
- Vente de bois : 10 € le stère, demande auprès de la mairie avant fin novembre

L'AGENCE POSTALE

L'agence postale est ouverte tous les matins de 8 h 30 à 12 h du lundi au samedi.

Vous pouvez nous joindre au **04.73.52.17.42**

L'agence vous permet de réaliser les opérations courantes suivantes :

- Envoi de lettre et colis, en France et à l'étranger
- Envoi de lettre suivi, recommandé
- Retrait sur compte postal et compte épargne (limite à 500€ sur 7 jours glissants)
- Versement sur compte postal et compte épargne
- Achat de colis, enveloppes, timbres....
- Réexpédition de courrier...

LOCATION DE SALLES

Les conditions de réservation et de paiement :

- Un chèque de 1 000€ libellé à l'ordre du Trésor Public et qui sera restitué après l'état des lieux en fin de location
- L'attestation d'assurance de responsabilité civile attestant que le locataire est garanti en tant qu'organisateur de la manifestation, y compris les dommages aux biens meubles et immeubles confiés.

PARTICULIERS	MARIAGES	ASSOCIATIONS
Location petite salle : 150€ Location des 2 salles : 320 € Forfait vaisselle : 70 € Forfait ménage + vaisselle : 125 €	Location des 2 salles : 550 € ménage compris Forfait vaisselle : 70 €	Prix de location : 100 € Vaisselle gratuite Forfait ménage : 125 €

AXEREALELEVAGE
La Tuilerie - 63700 LAPEYROUSE
Tel : 04.73.52.00.47
www.axereal-elevage.com

MONTEIL TP
TERRASSEMENT - ASSAINISSEMENT
V.R.D. - TRANSPORT
NÉGOCI CHARBON
CONFECTION FLEXIBLES HYDRAULIQUES
Tél. 04 73 85 01 69
R.D. 2144 - Côte de la Boule - 63700 ST-ÉLOY-LES-MINES

*Le conseil municipal vous présente ses
meilleurs vœux 2021...*



et vous convie à la réunion publique qui aura lieu le

Dimanche 31 Janvier à 10 h

à la salle des fêtes (si le contexte sanitaire le permet)